

**RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**  
**SCIENTIFIQUE**  
UNIVERSITÉ ABDERAHMANE MIRA DE BÉJAÏA  
FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES  
DE GESTIONS  
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de fin de Cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques

Option : Economie Appliquée et Ingénierie Financière

**La lutte contre le chômage en Algérie, quel rôle pour la PME ?**  
**Cas de la wilaya de BEJAIA**

**Présenté par :**

M<sup>r</sup>. Fakhereddine BEN DJEDOU  
M<sup>r</sup>. Hafid BELAHLOU

**Dirigé par :**

M<sup>lle</sup>. Baya ARHAB

**Devant le jury composé de :**

M.....

M.....

M.....

Bejaïa 2013

## Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce Modeste travail. En second lieu, nous tenons à remercier particulièrement notre encadreur Melle. ARHAB Baya, pour ses précieux conseils et son aide durant la réalisation de ce travail, sans oublier nos deux familles BENDJEDDOU et BENLAHLOU, nos frères et sœurs pour leurs soutiens toute au long de cette période. Je tiens également à remercier nos amis pour leurs présences à nos côtés et leurs contributions, sous une forme ou une autre, à l'achèvement de ce mémoire.

## **SOMMAIR**

Liste des abréviations

Résumer

**Introduction générale**

**Chapitre I : Qu'est-ce que la PME ?**

**Chapitre II : La question du chômage et de la promotion d'emploi en Algérie**

**Chapitre III : Le rôle de la PME en Algérie**

**Chapitre IV : PME et emploi dans la wilaya de Bejaia**

**Conclusion générale**

**Bibliographie**

**Table de matière**

**Annexes**

*INTRODUCTION*  
*GENERALE*

## Introduction générale

La petite et moyenne entreprise est considérée comme la nouvelle génération d'entreprise en étant le modèle le plus répandue, en raison de leur flexibilité et leur taille réduite qui les rend vulnérables mais en même temps facilement adaptables aux aléas de l'économie et du marché (ce choix s'impose généralement par lui-même par défaut comme c'est le cas de l'Algérie qui par manque de moyens c'est vu envahi par les PME qui ont fini comme même par faire leurs preuves, on portant l'industrie du pays ). Cette situation n'est pas propre à l'Algérie, il s'agit là d'un phénomène international en effet dans la vie moderne, il n'y a pas de place pour les faibles, et si aujourd'hui les PME ont subsisté, c'est qu'elles ont su se rendre indispensable à l'économie des temps moderne. La consultation des statistiques est, cet égard, réconfortant et instructif. En effet Les statistiques récentes montrent que les PME représentent plus de 90 % des entreprises dans le monde et contribue à la création de 50 % à 60 % d'emplois<sup>1</sup>. Aux USA ce même taux s'élève à 70%, en France, 81% et dans l'Union Européenne, le taux de contribution à la création d'emplois de ces entreprises atteint les 81%<sup>2</sup>. C'est à dire l'importance qu'occupent les entreprises de petite et moyenne taille dans beaucoup d'économies à travers le monde.

Depuis une dizaine d'années l'Algérie vit une transformation radicale de son environnement économique. La PME été l'une des conditions d'une économie de marché qui se caractérise ces dernières années par un développement important et rapide dans un cadre encore en transformation. Ces jeunes PME évoluent dans un environnement particulièrement turbulent, notamment à cause d'une transition encore inachevée et d'une intégration rapide dans l'économie mondiale. Les autorités algériennes ont fait du développement des PME l'une de leurs priorités, afin de lutter contre le chômage, adapter le tissu productif local et maîtriser les importations, et dans le cadre de la recherche d'une croissance moins soumise aux fluctuations des cours des hydrocarbures et de la demande européenne. Cet intérêt à la PME s'est manifesté à travers la création d'un ministère dédié à la PME/PMI ainsi qu'à la mise en œuvre de plusieurs organismes de facilitation et de soutien. Le développement de la PME a marqué une évolution remarquable durant la période de 1995-2000, où un taux de croissance annuel de 22% a été enregistré (ce taux concerne divers secteurs, l'agriculture, bâtiments et travaux publics et le commerce). Cette expansion est le fruit des politiques incitatives, en

---

<sup>1</sup>L.J. Fillion : «Le management des PME : de la création à la croissance», Ed. Pearson Education, Paris, 2007,p3.

<sup>2</sup>Ibid, p4.

termes d'encadrement institutionnel, d'aides publiques, de réglementation et de mise à niveau. Notamment après l'adoption du nouveau code d'investissement de 1993<sup>3</sup>.

Le chômage en Algérie se propage sans arrêt. Selon un rapport du FMI sur le chômage en Algérie, la population en âge de travailler augmente chaque année de près de 3,4%. La pression sur le marché du travail est le fait de jeunes qui représentent 50% de la population active. En plus, la probabilité d'être chômeur augmente avec le niveau d'instruction : les universitaires sont les plus touchés par le chômage suivis par les chômeurs ayant un niveau secondaire et ceux ayant un niveau primaire<sup>4</sup>. La plupart des différents mécanismes mis en place par le gouvernement algérien pour la création d'emploi ont créé des emplois temporaires, ce qui ne résout pas le problème du chômage. Ceci s'est traduit par une tendance à l'émigration vers l'étranger, surtout dans le cas des diplômés universitaires.

Dans le cadre de l'ouverture de l'économie mondiale et l'adhésion à l'OMC, l'Algérie a entrepris un certain nombre de restructurations nécessaires pour s'intégrer dans une mondialisation de plus en plus dynamique. Parmi ces restructurations, des politiques de promotion à l'emploi et des programmes de mise à niveau ont été lancés. Des études initiées aux Etats-Unis ont démontré un lien fort entre la taille de l'entreprise et la création nette d'emplois, les petites entreprises étant à l'origine d'une importante source de création d'emplois. Enfin, le gouvernement a adopté en 2001 un plan de soutien à la relance économique sur quatre ans axé sur l'appui aux réformes, à la production agricole et halieutique, au développement local et aux infrastructures. Selon les prévisions des autorités, l'impact de ce programme d'envergure sur l'emploi est estimé à 600 000 emplois permanents et 180 000 emplois temporaires.

Face à une demande d'emploi marquée par une transition démographique compensée par des transformations nettes dans les comportements d'activités d'une part, et une offre d'emploi reposant de plus en plus sur le secteur privé (formel et informel) et les services, la recherche de l'équilibre du marché du travail implique : une politique de l'emploi qui doit trouver sa traduction dans les domaines particuliers de la politique économique, de la formation professionnelle, de l'organisation du service public de l'emploi et des normes de travail telles qu'édictées sur le plan international sous le concept de travail décent, des efforts à même de répondre aux besoins annuels d'emplois à créer aux horizons 2008, 2013 et 2018, selon divers scénarios d'évolution de la population active et du taux de chômage, estimés comme suit :

- 329 000 à 488 000 emplois par an jusqu'en 2008
- 359 000 à 423 000 emplois par an jusqu'en 2013
- 385 000 à 458 000 emplois par an jusqu'en 2018

---

<sup>3</sup>Décret législatif du 05/10/1993 relatif à la promotion de la PME.

<sup>4</sup>Extrait de : « Selon un rapport du FMI sur le chômage, l'Algérie est très mal classée », El Watan, 02/09/2007

Ce processus qui rend complexe la gestion des relations de marché avec les clients ainsi que les autres partenaires commerciaux et financiers, constitue un véritable défi pour les entreprises qui souhaitent survivre et se pérenniser. Les petites et moyennes entreprises n'ont donc pas le choix, elles doivent s'adapter pour survivre sinon disparaître. Néanmoins, exerçant dans de mêmes secteurs d'activités, confrontées à d'identiques circonstances environnementales, faute de pouvoir s'adapter, beaucoup d'entreprises disparaissent alors que d'autres survivent, émergent et se développent. En Algérie, le taux de survie n'est que d'environ 40% des entreprises cinq années après création. N'est-il pas donc mise en place d'un ensemble de directions et d'organismes dont l'une des missions principales, reste leur soutien, leur encadrement et leur accompagnement. Cette nouvelle option a libéré les énergies entrepreneuriales et a engendré une forte dynamique économique caractérisée par un développement rapide et important de PME/PMI dans un cadre encore en transformation.

Notre problématique se focalise sur les PME algériennes, les restructurations qu'elles subissent aujourd'hui et leur rôle en matière de création d'emplois. La question principale est la suivante : **La PME est-elle vraiment un moteur de création d'emplois ? Cas des PME de la wilaya de Bejaia.**

Divers questionnements s'imposent dès lors :

- Quelles sont les caractéristiques des PME qui réussissent en matière d'emplois?
- Quels sont les différentes politiques et programmes que l'Etat algérien mène au soutien de la PME ?
- Quelle est la nature des emplois créés par ces jeunes PME ?

Dans notre travail de recherche, nous essayerons d'identifier les facteurs qui sont à l'origine du problème de l'emploi en Algérie. Notre réflexion sera portée sur un échantillon de petites et moyennes entreprises localisées au niveau de la wilaya de Bejaia.

Pour pouvoir répondre à notre problématique, différentes étapes se sont imposées: la première consistait en une recherche bibliographique, la deuxième consacrée à l'enquête sur le terrain et la troisième a pour but l'analyse des données et l'interprétation des résultats. Le premier chapitre sera donc consacré à la présentation de la PME dans le monde, sa définition, ses caractéristiques et une comparaison entre la grande et la petite taille de l'entreprise. Le deuxième chapitre traitera du phénomène de chômage en Algérie, des différentes politiques de promotion à l'emploi et les programmes de lutte contre le chômage. Le troisième chapitre, est une étude documentaire qui nous a permis de formuler notre problématique ainsi que notre méthodologie de recherche, en se basant sur la littérature traitant de la PME et en faisant recours aux documents du Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat et ceux du Ministère de l'industrie qui traitent de la démographie des PME, de leur spécificités et caractéristiques organisationnelles et managériales, ainsi que d'autres documents qui traitent de l'emploi dans les PME. En quatrième lieu, nous avons effectué une enquête sur le terrain : à ce niveau de recherche, nous avons procédé premièrement à la collecte des statistiques auprès de la Direction des PME de la wilaya de Bejaia. Deuxièmement, nous sommes passés à la collecte des données concernant le fonctionnement, l'organisation et le mode

de gestion de l'ensemble des Petites et Moyennes Entreprises de notre échantillon (20 PME au niveau de la wilaya de Bejaia), il s'agit d'une analyse micro-économique en se basant sur un questionnaire adressé aux responsables des PME enquêtées, suivis d'interview.



*Chapitre I*  
*Qu'est-ce que la PME ?*

# Chapitre I

## Qu'est-ce que la PME ?

### Introduction

La PME est devenue un sujet d'actualité et même plus une question cruciale, celle qui préoccupe toutes les économies des pays développés ou en voie de développement, y compris l'Algérie. C'est pour cela que nous consacrons ce chapitre à l'approfondissement concept PME. Ce chapitre sera présenté en trois sections. En premier lieu il y aura une définition de la PME (approche quantitative et approche qualitative). La deuxième section abordera la contribution de la PME dans l'économie et nous finirons par une comparaison entre la PME et la grande entreprise.

### 1. Définition de la PME

Pour une bonne compréhension de la PME, deux approches, une quantitative et l'autre qualitative sont généralement utilisées.

#### 1.1. L'approche quantitative

Les PME sont souvent distinguées selon leurs tailles, mesurées le plus souvent en termes d'effectifs et de chiffre d'affaires. Néanmoins, la taille retenue comme limite de définition n'est pas universelle. Les limites diffèrent selon les pays. Aux Etats Unis, une entreprise de 500 salariés est encore considérée comme une PME, dans l'UE, la PME est définie comme une entreprise indépendante financièrement, en employant moins de 250 salariés, avec un chiffre d'affaire plafonné à 40 millions d'euros. Au Canada, une PME ne doit généralement pas employer plus de 500 personnes, avoir un actif inférieur à 25 millions de dollars et ne pas être détenue à plus de 25 % de son capital par une autre entreprise. En Chine, le critère retenu est la capacité de production des entreprises la capacité de production des entreprises, ni le nombre de salariés ni le chiffre d'affaires ne sont retenus, les critères de base au Japon, sont le capital ou le portefeuille de l'investissement et/ou les effectifs.

En Algérie La définition des PME est celle adoptée par l'UE en 1996. Elle est reprise par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME et qui définit la PME algérienne comme une entreprise de production de biens et de services, employant entre 1 à 250 personnes à plein temps pendant une année, dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total bilan d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA, et qui respecte le critère d'indépendance<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>Bulletin de veille du ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion d'investissement (25/02/2012)

## **1.2. L'approche qualitative**

Cette approche, utilise plutôt les caractéristiques pour définir la PME. Il s'avère en effet important d'identifier les caractéristiques que peuvent avoir la PME étant donné l'insuffisance des critères de taille. Que ce soit le mode hiérarchique, l'organisation des différentes tâches de l'entreprise, la gestion de l'information, les mécanismes de coordination, la stratégie, le capital ou le marché, tous ces éléments forment la spécificité de la PME.

### **1.2.1. Un dirigeant proche de ses salariés**

Loin de l'image du grand patron qui domine son empire industriel depuis le dernier étage du building, il semble que le dirigeant de la PME est plus proche de ses salariés tant qu'il partage les mêmes lieux et conditions de travail. Cette proximité valorise l'individu et multiplie les contacts directs entre salariés et dirigeant. La petite dimension favorise une meilleure organisation qui confère à la PME un caractère de proximité hiérarchique. Mais il ne faut pas croire que cette forte centralisation diminue le pouvoir hiérarchique du patron-propriétaire, au contraire il peut devenir un grand tyran.

### **1.2.2. Une forte imbrication des fonctions de l'entreprise**

Pour Marchesnay<sup>2</sup>, on remarque le plus souvent dans les PME une difficulté à différencier les tâches, ce qui ne s'affirme qu'avec l'accroissement de la taille. Au plan décisionnel, il y a une forte imbrication entre les décisions stratégiques, administratives et opérationnelles. Un grand nombre de tâches sont faites par le dirigeant, il peut être à la fois le chef de service, voir même exécuter des tâches. En fin de compte, l'absence de séparation des fonctions et des tâches, la polyvalence et la présence du patron-propriétaire confère à la PME un caractère de proximité fonctionnelle.

### **1.2.3. Des systèmes d'information et de coordination simplifiés**

Les PME utilisent le plus souvent des systèmes d'information simplifiés. Là où on trouve les dirigeants de ces entreprises sont au courant de tout, de leurs clients et fournisseurs avec des rencontres directes, et ils communiquent avec leurs salariés oralement et par contact direct. Donc les PME préfèrent les mécanismes souples et directs, c'est-à-dire l'ajustement manuel et la supervision directe.

---

<sup>2</sup> Michel Marchesnay est Professeur de Sciences de Gestion à l'Université de Montpellier1. Licencié en droit, diplômé de l'IAE de Paris en 1962, Docteur en Sciences Economiques en 1969 (thèse sur la théorie dynamique de la firme), il est agrégé en 1970 et nommé à Montpellier.

#### **1.2.4. Une stratégie informelle et à court terme**

L'intuition est le mode préférable pour le dirigeant-proprétaire pour prendre des décisions. Toutes les activités sont dans un horizon temporel court, il évite les engagements lourds et massifs qui se fondent sur le long terme.

#### **1.2.5. Un capital de proximité**

La richesse de la PME s'évalue par la liste plus au moins longue du carnet d'adresse du dirigeant. Le capital est essentiellement relationnel et familial. En ce qui concerne leur financement il se fait très rarement par le recours au marché des capitaux (émission des titres) contrairement aux grandes entreprises. Plutôt il se fait par l'autofinancement.

#### **1.2.6. Une clientèle locale et une forte insertion territoriale**

L'espace marchand de la PME est très restreint, car la PME se trouve toujours à la proximité de sa clientèle suite à sa petite dimension. Les PME exportent rarement à l'étranger. Le local est l'espace où la PME se trouve confortable. En revanche ceci n'est pas le cas dans tous les pays, car il y a des économies où on trouve ces dernières destinées à l'exportation et l'importation. Ceci exemple les Mittelstand allemande et les Gazelles françaises<sup>3</sup>.

## **2. La contribution de la PME dans l'économie**

Les PME jouent un rôle important dans la croissance économique, dans la création d'emplois et la réduction du chômage, ainsi que dans le développement régional et local, et constituent la force motrice du développement dans la plupart des pays du monde.

### **2.1. L'apport de la PME dans le développement économique**

Le développement des PME s'affirme comme un axe majeur de lutte contre la pauvreté. Les PME occupent une place prépondérante dans le tissu économique des pays arabes en ce sens que la petite entreprise représente en Tunisie 97% de son tissu économique, 99,7% en Egypte, 93,2% en Jordanie, 80% au Liban.

---

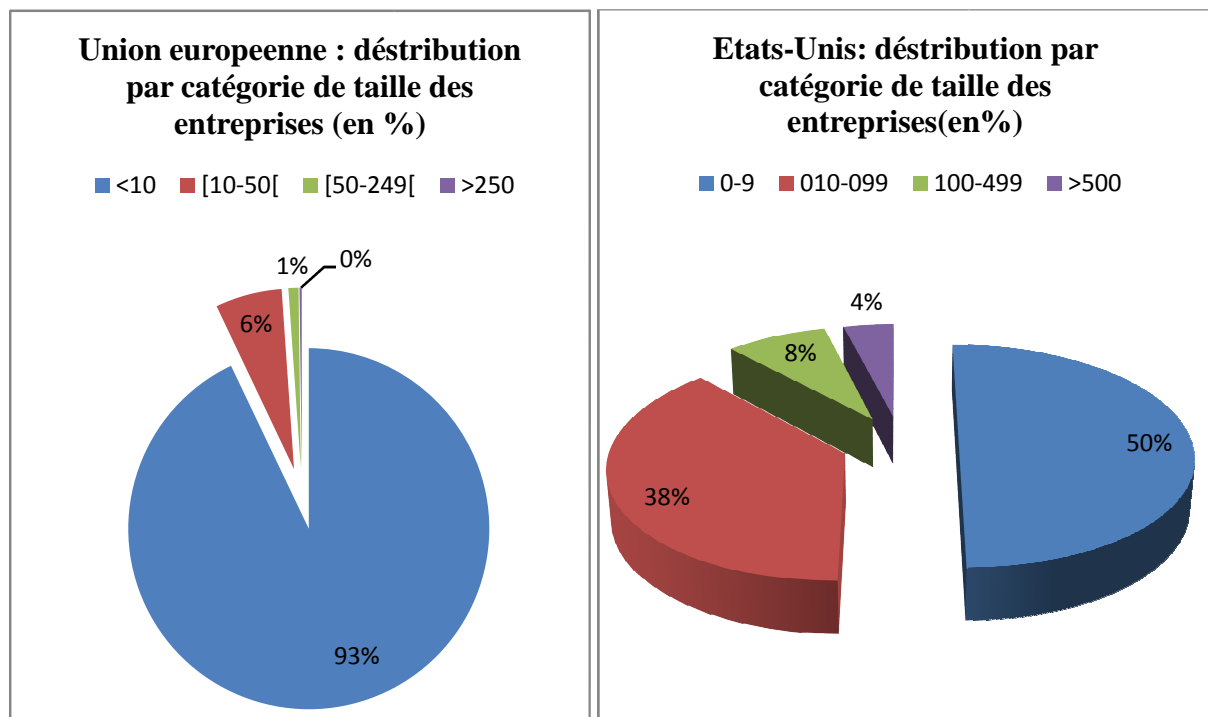
<sup>3</sup>En France, le tissu d'entreprises est segmenté de manière analytique : grandes entreprises (GE) d'un côté, petites et moyennes entreprises (PME) de l'autre côté. Et pour nommer l'entre-deux, le concept d'Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) a été inventé en 2008. En Allemagne, à l'inverse, le *Mittelstand* n'est pas une notion statistique, mais un concept qualitatif et culturel qui renvoie aux entreprises indépendantes et familiales. **Jean-Daniel WEISZ** Co-auteur du rapport Pour un nouveau regard sur le *Mittelstand*.

Un récent rapport de l'observation des PME européennes indique qu'en 2005, l'Union européenne comptant environ 19,65 millions d'entreprises, 91,8% d'entre elles étant des micro-entreprises, 6,9% des petites entreprises et 1,1% sont des moyenne entreprises, et seulement 0,2% des grandes entreprises. En somme, l'écrasante majorité de ces entreprises étaient des PME (99,98%) employant moins de 250 personnes.

Aux Etats-Unis la tendance est la même que celle des pays européennes. La part des PME est de 96% du total des entreprises américaines, 50% d'entre elles étant des micro-entreprises, 38% des petite entreprises, 8% des moyennes entreprises, et enfin 4% des grandes entreprises. Les résultats sont récapitulés dans le graphique 01.

**Graphique 01**

Place de la PME dans le tissu économique des pays développés



Source :Banque de données conjointe OCDE/Eurostat sur les statistiques PME.

La petite structure a un intérêt particulier dans les pays industrialisés et occupe une place importante dans leurs économies. Cela s'explique par la grande souplesse et flexibilité de leur structure, leur capacité à s'adapter aux pressions de l'environnement économique et leur aptitude à assurer une intégration économique. Par ailleurs, l'externalisation des activités des grandes entreprises afin de réduire les coûts fixes en sous-traitant une partie de leurs production aux PME à également favorisé l'importance de ces dernières dans le tissu économique.

## **2.2.L'apport à la production,consommation et exportation**

Avec plusieurs PME installées à travers toute l'étendue d'un pays et exploitant des divers domaines, l'augmentation de la production est possible. Il est évident qu'une PME n'est qu'une petite unité de production, d'où sa production en dépend aussi. Mais ensemble la production de chacune des PME dans son domaine respectif, il est possible d'atteindre une certaine production approuvable. Généralement, lorsqu'il y a une bonne production, la consommation suit également l'autosuffisance étant atteinte, le surplus pourra être exporté.

## **2.3. La contribution à la fiscalité**

Le système fiscal d'un pays est étroitement lié à ses structures économiques. Cette dépendance est d'ailleurs la séquelle des objectifs de l'activité financière de l'Etat. En effet le système fiscal a pour objet premier de prélever sur le revenu de la nation les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses publiques. Ainsi donc, les PME peuvent rendre plus florissante la fiscalité dans ce sens qu'une fois que certaines exemptions fiscales temporaires dont elles bénéficient arrivent à terme, elles vont rentrer dans le régime fiscal du droit commun. Vu leur nombre et surtout leur mode de gestion qui n'est pas complexe comme dans des entreprises sociétaires, le prélèvement fiscal ne poserait pas tellement des problèmes.

## **2.4. Apport des PME à La création des emplois**

Les PME ont un rôle très important dans le domaine de la création des emplois, de la formation professionnelle et de la distribution des revenus. La croissance du secteur industriel est incapable de résoudre le problème de l'emploi dans le milieu urbain. Mais les PME amèneront un grand nombre d'emplois supérieurs à ceux des grandes entreprises, étant donné que les PME utilisent des techniques de production qui utilisent intensivement la main d'œuvre locale.

C'est le docteur Birche qui est le premier à évoqué ce rôle des PME dans la contribution d'emplois. Ce rôle de la PME est devenu le plus performant que les grandes entreprise depuis le début des années 70 dans plusieurs économies, mais la situation varie selon la taille et le type des PME selon les économies des pays. Dans la majeure partie des pays occidentaux, leur part dans l'emploi a augmenté au cours depuis 2000. Ce mouvement renverse la tendance qui prévalait auparavant. Durant les décennies précédentes, en effet, les grandes entreprises avaient le plus augmenté leurs effectifs, parallèlement à l'accroissement de leur part relative dans le nombre total d'entreprises. Ceci confirme donc que la crise des années 70 et ses conséquences ont modifié le sens de la corrélation entre emploi et taille des entreprises.

## **2.5. L'innovation dans les PME**

La contribution des petites entreprises à la croissance tirée par l'innovation suscite un regain d'intérêt depuis quelques années. Il est possible de réunir une masse de données qui démontrent que les PME, en particulier les plus jeunes d'entre elles, alimentent de manière substantielle et croissante le système d'innovation en introduisant de nouveaux produits et en adaptant les produits existants aux besoins des clients. C'est sans doute ce qui a incité les économistes à rouvrir le débat sur la question de savoir si certains dysfonctionnements du marché ou certaines défaillances systémiques sont plus préjudiciables aux petites entreprises qu'aux grandes, et à se demander pourquoi les pouvoirs publics portent, de façon générale, davantage d'intérêt aux mesures à l'égard des PME tout en les recentrant sur la promotion de l'innovation.

Les mesures gouvernementales doivent être définies en fonction des défis que lancent aux PME les nouvelles technologies et la mondialisation, ainsi que des perspectives qu'elles leur ouvrent. Elles doivent en outre assurer un juste équilibre entre des dispositifs destinés à résoudre des problèmes universels inhérents à la taille ou à la jeunesse des entreprises, et des dispositifs plus ciblés adaptés aux besoins très divers des principales catégories de PME.

## **3. La PME et la grande entreprise**

Dans cette présente section nous allons essayer, d'expliquer et d'énumérer les différentes situations économiques que peuvent toucher une grande ou/et une petite entreprise durant leurs cycle de vie.

### **3.1. Les économies d'échelle et les déséconomies d'échelle<sup>4</sup>**

Les économistes ont souvent cherchés la taille idéale pour une entreprise. La grande taille a été pendant très longtemps considérée comme un gage de compétitivité envers les économies d'échelle. Plus la taille de l'entreprise est grande, plus le coût de revient de son produit est faible et donc plus l'entreprise gagne en compétitivité, cette baisse du coût de revient a plusieurs sources.

Sur le plan interne, les économies d'échelle proviennent d'un meilleur étalement des charges fixes (charges indépendantes du niveau de production comme les dépenses de recherche et développement, les amortissements des équipements) sur des séries de production plus longues. Les économies d'échelle découlent aussi de la standardisation des produits et des procédés de production ainsi que de la division des tâches que seule une grande taille permet de réaliser. Sur le plan externe, la grande taille renforce le pouvoir de négociation de l'entreprise auprès de ses fournisseurs et de ses clients. Une grande entreprise pourra ainsi s'approvisionner à des conditions plus avantageuses que celles d'un concurrent

---

<sup>4</sup> TORRES. O, (1999), « Les PME », Editions Flammarion, Collection DOMINOS, p14.

de taille plus réduite. Le principe des économies d'échelle trouve un champ d'application particulièrement fécond dans de secteurs pour lesquels la taille est importante : le secteur pétrolier, le secteur automobile, le secteur pharmaceutique...etc. Mais ce phénomène d'abaissement des coûts de production est limité. A certain seuil dimensionnel, cette baisse diminue puis disparaît et le phénomène inverse l'effet sur le produit. L'accroissement de la taille s'accompagne d'une hausse des coûts. L'entreprise entre dans la phase des déséconomies d'échelle.

La taille devient un facteur désavantageux. Les problèmes de bureaucratie et de gestion apparaissent dans l'organisation, et peuvent même faire perdre à l'entreprise tous les avantages accumulés jusqu'alors, en alourdissant les coûts. Certaines activités sont sensibles aux économies d'échelle. Ce sont souvent des activités industrielles dont les produits et les technologies sont banalisés. Dans ces mêmes secteurs, il existe parfois une demande pour des produits différenciés.

Ainsi, à côté du marché grand public du vêtement prêt-à-porter, il existe de nombreuses petites entreprises de confection dont l'activité ne repose pas sur la standardisation du produit mais au contraire sur l'originalité des collections. Les produits sont sensiblement plus chers car les séries de production sont plus limitées. Mais le client a la garantie d'un vêtement de qualité et moins banal. Dans la haute couture, on produira même à l'unité, en faisant du sur mesure. L'activité de haute couture repose sur une main d'œuvre à forte capacité créative et s'adresse à une clientèle internationale très aisée. Le besoin de différenciation des produits profite aux échelles de production courtes et permet ainsi à des PME de coexister avec des grandes entreprises dont les produits sont fortement standardisés.

Il existe également des secteurs pour lesquels les économies d'échelles sont faibles. C'est le cas dans les activités à forte teneur de services, lesquelles sont très rapidement en situation de déséconomies d'échelle. Le service se caractérise très souvent par un nécessaire contact entre le producteur et le consommateur. Cette contrainte de proximité interdit les économies d'échelle. Le petit épicier de quartier rend des services de proximité que les grandes surfaces excentrées ne peuvent offrir. Les prix dans ces petits commerces sont pourtant plus élevés que dans la grande distribution. Mais sont-ils vraiment en concurrence ? Non, car ils ne s'adressent pas au même besoin. Il s'agit souvent de dépanner le client occasionnel alors que la grande surface l'approvisionne régulièrement. Les épiceries de quartier, les dépanneurs comme on les appelle au Québec, ne vendent pas seulement des marchandises, ils rendent aussi et surtout un service de proximité et de disponibilité.

L'avantage concurrentiel demeure dans ces services. L'épicerie doit être proche et ouverte tout le temps, même tard dans la nuit, même le dimanche. De telles conditions de travail dans une grande surface seraient illégales aux yeux de l'inspecteur du travail mais elles sont autorisées dans le cas du travailleur indépendant sans salarié. Dans ces conditions, la taille idéale est de faible dimension. L'embauche de salariés amènerait



le patron à devoir respecter la législation du travail plus contraignante quant aux possibilités d'ouverture de nuit ou lors des jours fériés. L'épicerie perdrait alors tout son avantage.

### **3.2. Les économies de champ et les déséconomies de champ**

Une autre justification de la grande taille repose sur les économies de champ, c'est-à-dire les avantages liés à la diversification. Les grandes entreprises diversifiées jouiraient d'un avantage décisif comparativement aux PME mono-productrices. En effet, en élargissant sa gamme de produits, la grande entreprise accroît sa notoriété, réalise des synergies et étale mieux ses charges fixes indirectes. De plus, la diversification joue le rôle d'amortisseur de risques illustrant le vieil adage selon lequel il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Le fait d'être diversifié permet à l'entreprise de pouvoir procéder à des arbitrages en fonction de l'attrait plus ou moins grand qu'elle porte à ses différentes activités. La pérennité de l'ensemble est ainsi assurée grâce à cette gestion équilibrée du portefeuille d'activités. L'entreprise spécialisée paraît quant à elle plus vulnérable car son avenir dépend exclusivement d'une seule activité dont le marché peut décliner avec le temps et dont le produit peut tomber en désuétude.

Toutefois, tous ces arguments peuvent être retournés en considérant que la spécialisation peut être un atout pour l'entreprise. L'entreprise spécialisée connaît mieux son métier et peut ainsi focaliser toute son énergie et son attention sur l'amélioration constante de son activité. En outre, la diversification à outrance peut conduire l'entreprise à se disperser et à s'engager dans des voies qu'elle ne maîtrise plus. De nombreux groupes industriels sont victimes de ce que l'on appelle une perte d'identité et cherchent aujourd'hui à se recentrer sur leur métier de base. Bien des PME, du fait de leur extrême spécialisation sont réputées, parfois dans le monde entier, comme étant des spécialistes incontestés dans un domaine bien ciblé. Le club des n°1 mondiaux, association créée en 1986 par le ministère du commerce extérieur français, regroupe plus de deux cents entreprises dont une quarantaine de PME de moins de 200 salariés qui sont toutes en situation de leadership à l'échelle mondiale. La plus petite d'entre elles, l'entreprise Le Verre Fluoré, avec un effectif de seulement sept personnes, est leader mondial dans la fabrication sur mesure de fibres et composants optiques infrarouges et vend ses produits à forte valeur ajoutée et de haute technologie à des entreprises prestigieuses comme la NASA, General Motors ou Sony.

La forte spécialisation dans des créneaux étroits peut être considérée comme la base de la compétitivité de certaines PME dans la mesure où elle limite les conflits concurrentiels et assure à l'entreprise une situation de quasi-monopole. La théorie des interstices est souvent mise en avant par des auteurs pour justifier l'avantage d'une forte spécialisation, cette théorie ou celle de la sélection permettent de comprendre le phénomène PME. Les PME les plus performantes dans le monde sont des entreprises dont l'avantage compétitif repose souvent sur une forte adéquation entre une technologie

pointue et des besoins spécifiques sur une base mondiale. C'est parce qu'elle s'inscrit dans le cadre exclusif d'un domaine d'activité, que l'entreprise peut concentrer tous ses efforts dans un seul et même but. La spécialisation devient un gage d'efficacité.

### **3.3. Les économies d'apprentissage et les déséconomies d'expérience**

Les économies d'expérience constituent la troisième légitimation de la grande taille des entreprises. La théorie de l'effet d'expérience stipule que le coût de production d'un produit décroît de façon constante à chaque doublement de la production cumulée. Les causes de ce phénomène sont simples. Au fur et à mesure de la répétition d'une tâche, le temps nécessaire à son accomplissement diminue. La preuve empirique de ce phénomène a initialement été faite dans le secteur de l'aéronautique. On retiendra que ce phénomène relève surtout des industries où les activités d'assemblage sont importantes : secteur automobile, électroménager,...

L'inscription dans la durée ainsi qu'une forte accumulation du volume de production permet à l'entreprise de bénéficier d'économies d'apprentissage. La courbe d'apprentissage repose sur l'accumulation d'un savoir au fil du temps. Mais cette expérience n'est un atout que si les conditions dans lesquelles cette expérience s'est forgée restent toujours valables. L'effet d'expérience est conditionné par le maintien d'un environnement stable. L'expérience est fondée sur la réplication d'un contexte donné. Si ce contexte est appelé à évoluer, l'expérience peut s'avérer un facteur puissant de résistance au changement. Les habitudes deviennent rapidement une seconde nature et conduisent parfois les acteurs à refuser de changer de méthodes de travail. Lorsque l'environnement est instable, c'est l'expérimentation qui devient le levier déterminant de l'efficacité de l'entreprise.

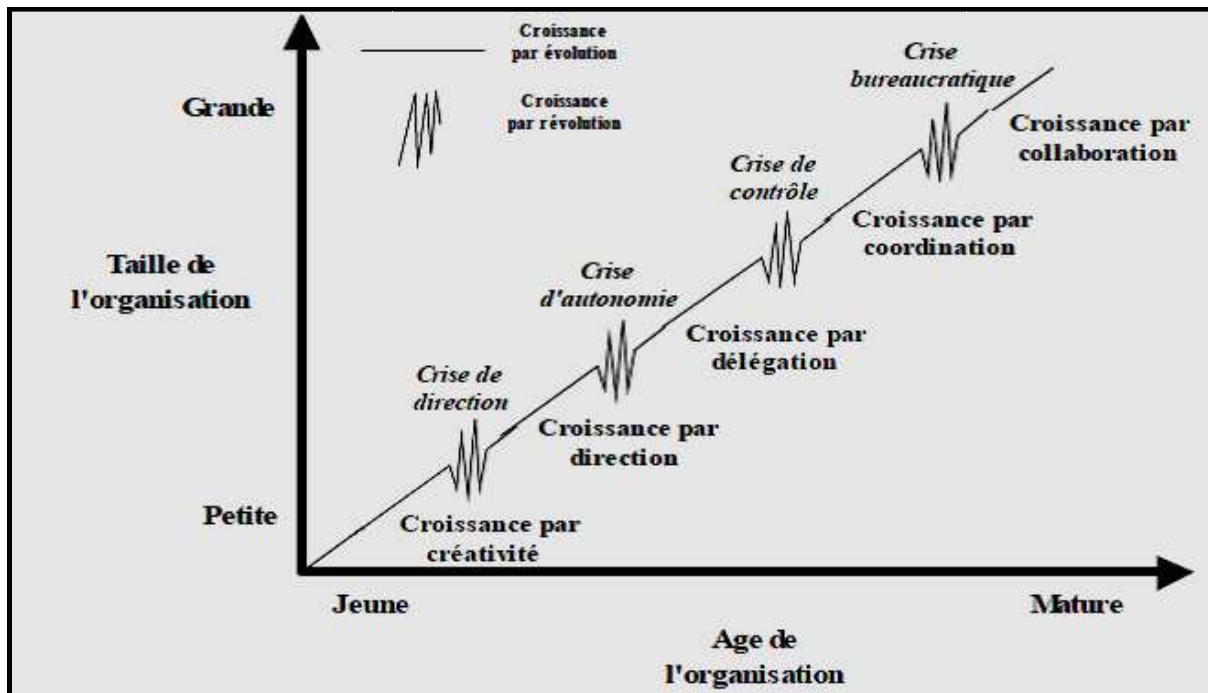
Dans le cas des activités fortement innovantes, où le renouvellement est fréquent, c'est le souci de procéder à des tests temporaires qui devient le facteur clé de succès de l'entreprise. L'organisation du travail doit s'appuyer sur un fonctionnement décentralisé, le moins formalisé possible avec un personnel relativement polyvalent. On retrouve là des caractéristiques de la PME dont le comportement est davantage fondé sur l'adaptation à des contextes en évolution. Cette grande souplesse d'adaptation confère à la PME une meilleure résistance à la crise que les grandes entreprises. De plus, la PME apparaît comme un vecteur du changement. On retrouve ici la figure emblématique de l'entrepreneur schumpétérien qui joue un rôle de pionnier en matière d'innovation. L'image de la PME comme tête chercheuse du progrès prend ici tout son sens.

### **3.4. L'effet de taille**

Le facteur de la taille est certainement le plus reconnu en terme de son influence, plus une organisation est de grande taille, plus sa structure est élaborée, plus les tâches y sont spécialisées, plus ses unités sont différenciées, et plus sa composante

administrative est développée. Mais le rôle de la taille dans la structuration n'est pas affirmatif, ce qui rend la généralisation dangereuse. Pour cela plusieurs questions sont posées sur le dynamisme de l'entreprise et aussi des modèles empiriques sont élaborés pour étudier l'organisation lors de sa croissance. Au fur et à mesure que l'entreprise commence à se transformer, tous les facteurs se développent, le capital augmente, la clientèle augmente, la production se multiplie,...et là les différentes crises submergent comme une boule de neige qui roule sans freins et qui se développe, mais ce qu'elle attend est sûrement un arrêt explosif. Le graphique ci-dessous représente la dynamique et les différentes crises qu'affronte l'entreprise :

**Graphique 02**  
La croissance de la PME



Source: L.E. Greiner, "Evolution and revolution as organizations grow", 1972, Harvard Business Review.

### 3.5. L'effet de grossissement

Les problèmes ne se posent pas avec la même intensité dans les grandes entreprises et les PME. Le personnel est plus important dans une PME et la perte d'un employé sa coute cher, elle dépend de son propriétaire et ce dernier focalise sa vision sur le court terme et il prend toutes les affaires comme une affaire personnelle. Ce qu'il nous laisse à juger que les PME sont sensibles au moindre choc. La relation PME-Grandes entreprises, réside dans la dépendance et l'indépendance. La sous-traitance est une forme de dépendance pour une PME qui s'avère comme un jouet dans les mains de l'offre et de la demande de la grande entreprise.

## **Conclusion**

La définition de la PME reste une réclamation de besoin et de politiques économiques d'un pays, et une spécificité de taille et de choix d'investissement. Aujourd'hui les PME représentent une majorité en termes de nombre, mais en termes de concurrence elles ont une faible intensité face aux grandes entreprises. Malgré tous les points qui différencient la petite et la grande dimension, mais il existe toujours une relation entre ces dernières (la sous-traitance).

*Chapitre 2 :*  
*La question du chômage et de*  
*la promotion d'emploi en*  
*Algérie*

## **Chapitre 2 :**

### **La question du chômage et de la promotion d'emploi en Algérie**

#### **Introduction :**

Le chômage en Algérie reste un problème majeur, où diverses catégories de la population sont contaminées par ce phénomène et les différentes interventions de l'Etat pour lutter contre ce dernier. Pour mieux comprendre cette situation éphémère en Algérie, ce chapitre sera l'objet, en premier lieu on parlera de la réalité du chômage, son évolution et caractéristiques, secondant les principaux facteurs qui alimentent le chômage, et on finira par la politique de lutte contre le chômage et de la promotion de l'emploi.

#### **1. La réalité du chômage en Algérie:**

Le chômage est une question compliquée et multidimensionnelle, au qu'elles sont confronté les pays développés et sous-développés comme c'est le cas en Algérie, elle n'a pas échappé à ce dernier.

##### **1.1. Evolution:**

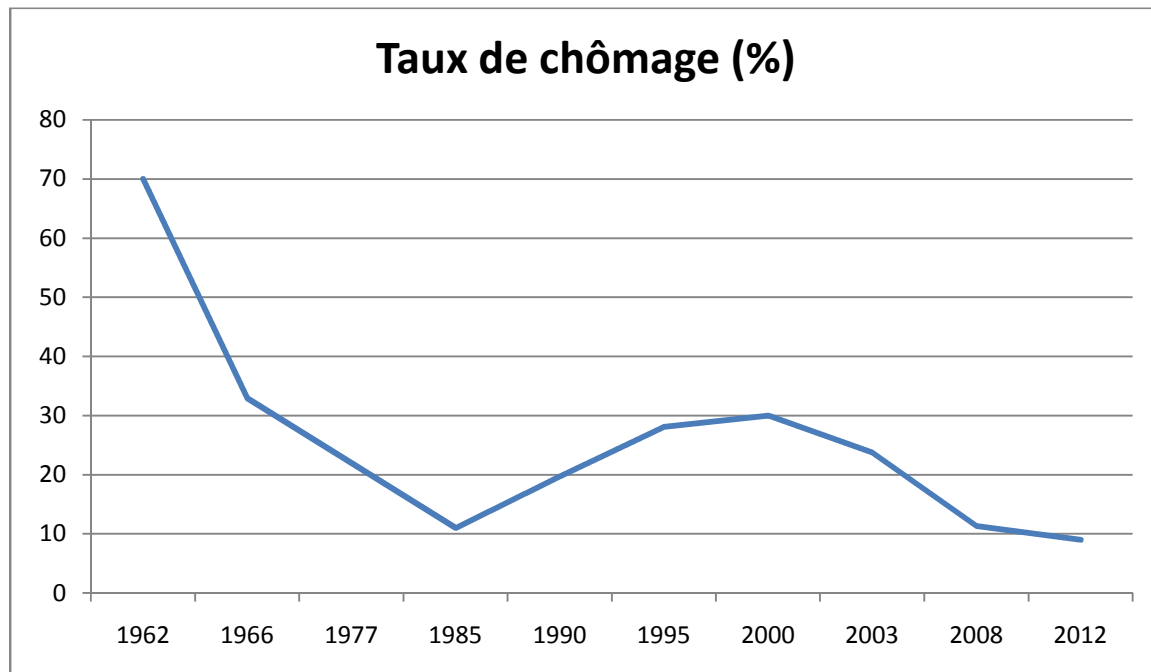
Depuis l'indépendance, l'Algérie a connu plusieurs phases concernant le marché du travail. La première phase est celle de l'économie planifiée allant de 1967 jusqu'au milieu des années 1980. Cette période est marquée par des mutations considérables, que ce soit du point de vue démographique (la population est passée de 10 millions à 22,5 millions d'habitants) ou économique (pays rural et agricole). Le chômage atteint 70 % des travailleurs (plus de 2 millions de chômeurs)<sup>1</sup>, La deuxième phase (1986-2000) elle est marquée par une tendance à la hausse du taux de chômage passant de 11% à 30% à la fin de cette période, et la dernière phase (2000-2012) est marquée par une diminution progressive du taux de chômage de 30% à 11,3%. Le graphe qui suit, montre l'évolution du taux de chômage le long de la période (1962-2012).

---

<sup>1</sup> Le dictionnaire d'économie, Jean-yvesCapul et Olivier Garnier, edAureliedesjollat , p170-175, Aout 2006.

## Graphique 03

Evolution du taux de chômage de l'indépendance jusqu'en 2012.



Source : élaborer par nous-mêmes à partir des données de l'ONS.

**La période 1962-1985 :** On peut aisément visualiser sur le graphique qu'il y a eu une baisse assez importante du taux de chômage le long de cette phase, passant de 70 % en 1962 jusqu'à ce qu'il atteigne les 11% en 1985, et cette diminution progressive du taux de chômage est due aux investissements publics massifs qui ont permis une forte augmentation des emplois jusqu'en fin des années 84 l'offre annuelle de l'emploi s'élevait à 43000 durant le premier plan triennal (1967-1969). Le deuxième et le troisième plan lancés au début des années 70 et axés sur la valorisation des hydrocarbures et la création d'un potentiel productif industriel progressivement intégré, ont réalisé un niveau moyen d'offre d'emploi de 88000 et de 135000 par an respectivement. Et durant le premier plan quinquennal (1980-1984), le rythme de l'accroissement de l'emploi a poursuivi sa tendance pour atteindre une moyenne annuelle de 140500 emplois. Malgré le ralentissement des investissements productifs au long de cette période au profit d'une croissance intensive et de la réalisation d'un ensemble d'infrastructures sociales, les niveaux d'offre d'emploi n'ont pas été freinés. Sur le volume global des nouveaux emplois créés entre 1979 et 1986, 80% l'ont été durant la période 1980-1984. Le tableau suivant montre l'évolution des emplois créés par les différents plans de cette période.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Thèse de Mme Arhab Baya, Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie, étude analytique et empirique, 2010, p225-227.

**Tableau 01** : niveau de création moyenne annuelle d'emplois durant la période PME des 4 premiers plans :

Période	Création annuelle moyenne
Plan triennal	43000
Premier plan quadriennal	88000
Deuxième plan quadriennal	135000
Période hors plan (78-79)	99000
Premier plan quinquennal	140500
Période 1967-1984	120900

**Source** : Panorama des économies maghrébines contemporaines, page 62, donnés in Etude Emploi CE.N.A.P, 1987.

Mais dès 1985, cette évolution allait connaître une tendance inverse. A partir de là nous assistons à un ralentissement de la dynamique de l'emploi entraîne une baisse rapide des rythmes d'accroissement. L'emploi global a progressé selon un taux annuel moyen de l'ordre de 4,34% entre 1967 et 1986 passants de 1750000 à 3914000 (près de 2.164 millions d'emploi créés).

**La période de 1986-2000** : La deuxième phase qui commence à partir de 1987 jusqu'au début des années 2000, elle s'explique par l'arrêt des investissements suit l'effondrement du pétrole lors du choc pétrolier 1986, celui qui a causé la sécheresse des réserves du pays (manque d'argent). Cette augmentation du taux de chômage, observée sur le graphe (1987-2000) s'explique comme suite : le choc pétrolier (l'effondrement du prix du pétrole) de 1986 été une surprenante collusion pour le gouvernement, en vue du rythme abusifs des dépenses publiques basées en premier degré sur les hydrocarbures, le taux de chômage passe de 11 % en 1985 pour atteindre le double (22 %) en 1987. L'Etat décide de segmenter le secteur agricole en 50 000 exploitations individuelles ou en en micro-collectifs, mais le pouvoir ne va pas jusqu'au bout de sa logique et préfère garder la propriété de la terre, ne permettant que l'usage. Le projet libéral se manifeste aussi ouvertement dans différents autres domaines : découpages territoriaux, régionalisation, gestion des entreprises publiques. Désormais la crise s'installe et va rapidement s'aggraver, au sous-investissement industriel qui ne permet plus la création d'emplois. Le chômage explose, le PIB baisse, le poids de la dette s'accroît et les premières mesures d'austérité sont prises. Le corps social multiplie les protestations (grèves,



manifestations et même émeutes à Sétif et Constantine à l'automne 1986, les émeutes d'octobre 1988, la crise politique entre les généraux et les militants islamistes). La crise se dénoue et l'Algérie entame alors une série de réformes qui se traduiront avec l'adoption d'une nouvelle constitution (23 février 1989) : multipartisme, liberté de la presse et d'association...

Les dernières estimations (notamment à partir des années 1990) comportent une certaine particularité car le fonctionnement du marché du travail a changé : le taux de chômage, en Algérie, est constituée d'une fraction de sous-emplois et d'emplois informels non déterminée. Ces indicateurs sont pourtant mesurables mais ils ne sont pas révélés par les estimations officielles. Le monde du travail durant cette période subir d'importants changements résultant de réformes spécifiques, mais aussi des conséquences des réformes menées dans les autres secteurs. Ainsi, la législation du travail est modifiée en 1990 pour instaurer le pluralisme syndical et introduire dans les relations de travail une plus grande flexibilité avec principalement la fixation des salaires et des conditions de travail entre les partenaires sociaux de l'entreprise, la contractualisation de l'emploi et le licenciement pour des raisons économiques. Aux côtés de ces mesures, les pouvoirs publics vont en 1994, en prévision des compressions des effectifs rendues inévitables dans les entreprises publiques confrontées de plus en plus aux exigences de rationalisation de leur gestion, adopter un ensemble de mesures de protection sociale basées sur l'établissement d'une assurance chômage au bénéfice des travailleurs concernés par le licenciement pour raison économique et sur l'instauration des mesures, autorisant la retraite anticipée et le départ volontaire. Mais la situation ne cesse que s'aggravée et le chômage atteint les 30 % en 2000 selon l'ONS. La fin de la décennie noire, été un commencement d'une autre décennie mélangée par un grand projet du gouvernement et un calme politique.

**La période de 2000-2012 :** La troisième phase est l'une des importantes phases celle de l'économie de marché, là où il y a une intervention massive de l'Etat sur le marché de l'emploi, et cela a travers diverses politiques de l'emploi (ANEM, DIPJ...). Le tableau qui suit montre l'évolution du taux de chômage entre 2000-2012.

D'après le graphe 03, on constate une diminution progressive du taux de chômage de 29% en 2000 jusqu'à ce qu'il atteigne son niveau le plus bas en 2012(9%). Et cela dû au divers politiques effectuées par l'Etat (la politique d'emploi, l'ajustement structurel, ...).

## **1.2. Caractéristiques**

Les rigidités institutionnelles n'ont pas permis à l'économie algérienne d'absorber rapidement les chocs adverses que celle-ci a connus au cours des années 80. L'augmentation du chômage qui en a résulté a cependant affecté différemment les catégories sociales et les segments du marché du travail.

En effet, une caractéristique remarquable du chômage en Algérie est qu'il concerne de façon prédominante la population jeune et à la recherche du premier emploi. En 2003, près de la moitié des chômeurs ont moins de 25 ans et près de 73% sont âgés de moins de trente ans. De plus, une partie importante (63%) de la population au chômage est à la recherche d'emploi pour la première fois avec comme conséquence l'exclusion sociale, une porte ouverte sur les activités informelles et illégales, la rupture de la confiance dans les institutions et une érosion du capital humain et social.

La participation des femmes au marché du travail a connu, une progression significative, représentant 15% de la population active totale en 2003<sup>3</sup>. La population active féminine apparaît néanmoins des plus vulnérables en période de récession. Ainsi, et bien que cette catégorie de la population ait connu durant les années 70 et 80 des taux de chômage sensiblement inférieurs aux taux masculins, cette tendance s'inverse au cours des années 2000 où la persistance du chômage a fini par affecter davantage les femmes que les hommes. En 2001, le chômage féminin a atteint plus de 31% de la population active féminine soit 4 points de plus que le taux national.

La structure du chômage a évolué, entre 1987 et 2012, comme suit :

**Tableau 02:** Caractéristiques du chômage entre 1987-2012.

Année	1987	1997	2003	2012
Population totale (million)	22,09	25,29	30,53	37,1
Population active (million)	5	7,4	8,7	+10
Population en chômage (million)	1,1	2	2	1,3
Taux de chômage	22,5	29,5	23,7	9%
Chômeurs de moins de 30 ans	73%	74%	73%	40,6%
Diplômés universitaires	/	/	/	16,1%

Source : données l'ONS, résultats des enquêtes main-d'œuvre.

Le chômage en Algérie semble être principalement un chômage d'insertion c'est à dire un chômage de jeunes. En effet le tableau 02, montre que le poids des jeunes chômeurs, ceux âgés de moins de 30 ans, a toujours été important. En 2003 le taux de chômage des moins de 30 ans vaut 73% de la population en chômage. Les progrès attendus en vue de baisser les taux de chômage apparaissent ainsi énormes. En se référant au tableau, il ressort en effet que le chômage en Algérie est surtout un chômage d'insertion, la part des chômeurs de moins de 30 ans, qui sont en grande partie des primo-demandeurs d'emplois, dans la population chômeuse totale est majoritaire depuis toujours malgré la légère baisse observée en 2012.

<sup>3</sup>Les enquêtes MOD (Main-d'œuvre et Démographie) entre 2000 et 2003.

Une fois la question de mesure tranchée, il reste à percevoir les actions à engager en fonction de la nature du chômage. La question du chômage structurel ou frictionnel s'impose, car tous les dispositifs développés en Algérie, cette décennie est focalisée sur le traitement, souvent social, d'un chômage d'insertion. La situation s'est compliquée d'avantage avec le nouveau type de chômage induit par les licenciements économiques. Il y a là un véritable chômage de crise contre lequel les actions doivent porter non seulement sur le marché de l'emploi et le marché des biens et services mais aussi sur le marché particulier de la formation, actuellement objet de réforme. Pour le court terme, devant la proportion élevée des chômeurs «sans aucun niveau». En outre, une grande partie des chômeurs sont des diplômés universitaires avec un taux de 16,1% de la population en chômage.

## **2. Les principaux facteurs qui alimentent le chômage en Algérie :**

De nombreux facteurs sont à l'origine du chômage en Algérie. Certains remontent aux années soixante-dix, comme c'est le cas des défaillances de l'économie nationale et les faiblesses du système éducation/formation. Les autres facteurs surviennent plus tard, citant à cet effet la chute brutale des cours du pétrole ainsi que l'ouverture des réformes économiques. D'autres sont de l'ordre démographique, à l'observation de l'augmentation de la population active celle qu'est poussée par la croissance démographique et l'évolution des comportements d'activité.

### **2.1. Le facteur démographique**

L'amélioration de niveau de vie, plus précisément les conditions sanitaires ainsi que la politique nationaliste ont caractérisé la décennie 1970, avec un accompagnement d'une évolution rapide de la population. Ou l'Algérie a enregistré une croissance démographique qui dépasse les 3%. Face à cette situation de crainte, entravant le développement économique; inciter les pouvoirs publics à mettre en œuvre en février 1983 un programme de planning familial pour but de faire baisser la fécondité à travers l'espacement de naissance, que indique l'indice synthétique de fécondité. L'indice de fécondité des femmes âgé entre 15-49 ans était de 7,9 en 1970 a chuté à 4 en 1995. Alors que le taux de croissance de la population se ralentit qu'est de 2,3% entre 1990 et 1997 jus que ce qu'il atteint 1,5% vers 2000 et 1,165% en 2012. Qu'elle que années plus tard, cette évolution se manifeste au niveau des effectifs et de la structure des actifs, notons particulièrement l'intégration massives des jeunes a la population active on remarque aussi la pression exercée sur le marché du travail entre 1980 et 2000, sachant que le nombre des actifs augmente avec un rythme annuel de 3,8%, dépassant l'accroissance démographique. En 1966 la population active est évaluée à 2,564 million de 9,968 million en 2007 et plus de 10 million en 2012<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup>Thèse de Mme Arhab Baya, Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie, étude analytique et empirique, 2010, p239-242.

## 2.2. Les effets néfastes du plan d'ajustement structurel (PAS)

Le manque de flexibilité de l'économie algérienne au moment de crise a conduit le pays à des situations nuisibles au développement économique, comme c'est été le cas du 1986 là où il y avait une baisse important des cours de pétrole. Suite à ce choc, les petits aménagements apportés à la stratégie de développement se sont avérés insuffisants pour

remettre en marche l'économie, c'est dans cette situation qu'il faut remettre en cause le choix pour aller vers une économie de marché au même temps, l'effondrement des cours des hydrocarbures et l'assèchement des recettes extérieures ont obligé l'abandon des objectifs visés au programme du deuxième plan quinquennal. À titre d'exemple, seuls 347 000 postes de travail ont été créés sur un total prévu de 950 000 postes. Donc le pays, ne dispose plus de moyens de financement afin d'importer les matières premières ainsi que les équipements nécessaires, ce qui a freiné l'investissement productifs et la création d'emplois nouveaux. Face à cette situation qui a forcée les entreprises à licencier leurs salariés ce que nous appelons le chômage technique. En outre, les réformes du secteur public au sein duquel la recherche rentabilité financière est réhabilitée en tant qu'objectif, qui est pour cause d'un déficit en emploi. La dissolution des unités publiques déficientes et la privatisation de celles qui ont un certain potentiel, c'est eux qui ont créés vraiment un impact désastreux sur l'emploi ; montrant les chiffres du ministère de l'industrie, que les opérations de cessions des actifs des entreprises publiques locales (EPL) ont touchées 935 unités et 134 entreprises publiques qui ont touchées par l'opération de privatisation.

En plus de, la période du P.A.S a été synonyme d'augmentation importante du taux de chômage. En plus de la faible création d'emploi, les effectifs de travailleurs ont été réduits par des licenciements massifs (entre 400 000 et 500 000 selon les sources) suite à la fermeture de plusieurs entreprises locales. Ainsi, l'Algérie affichait le taux de chômage (estimé officiellement à 27 % en 2001, contre 20 % au Maroc et 16 % en Tunisie), le plus élevé de la Méditerranée. Ce taux est encore plus inquiétant, si on prend en considération deux phénomènes : le premier est relatif au chômage des jeunes qui selon l'ONS a dépassé les 40% dans plusieurs régions, notamment les grandes villes. Le second phénomène est celui du chômage des femmes qui, pour de nombreuses raisons, ne s'inscrivaient pas aux bureaux de main d'œuvre, ce qui rendit son évaluation quasi-impossible<sup>5</sup>.

## 2.3. Les défaillances des systèmes éducatifs/formation

---

<sup>5</sup>Thèse de Mme Arhab Baya, Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emplois et la lutte contre le chômage en Algérie, étude analytique et empirique, 2010, p243-248.

L'éducation est un facteur capital pour le développement, dans la mesure où elle permet la construction du capital humain et les compétences dotées de la créativité requise pour la production de connaissance, la formation d'une main-d'œuvre qualifiée capable de l'exploiter dans divers domaines et la préparation des consommateurs susceptibles de les utiliser dans la vie courante. En Algérie le système éducatif/formation n'est pas utilisé pour aboutir à ces fins, mais plutôt pour reproduire et perpétuer les choix politiques et idéologiques. Car ce système est utilisé comme un instrument pour mener le projet socialiste et la réhabilitation de l'islam et la langue arabe.

### **3. La politique de lutte contre le chômage et de la promotion de l'emploi**

Dès le déclenchement de la crise économique vers le milieu des années 1980, l'Algérie a commencé à agir sur le chômage. Les premières mesures introduites par le ministère du travail s'adressent essentiellement aux jeunes qui ne réussissent pas à insérer sur le marché du travail. Mais le marasme dont lequel est plongé l'économie se prolonge et finit par détériorer les conditions sociales et favoriser l'extension de la pauvreté, et avec l'entrée en vigueur du plan d'ajustement structurel (PAS) de 1994 face à cette situation, le marché du travail s'est dégradé de plus en plus appelant d'autres mesures, mais cette fois, le choix et la préférence est allés à des politiques actives et passives visant à l'encouragement et l'aide à la création d'emplois. Cette section sera l'objet de citer les divers dispositifs de lutte contre le chômage et de la promotion de l'emploi, ainsi les entraves de ces dernières.

#### **3.1. Dispositif de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage en Algérie :**

C'est un ensemble d'interventions du pouvoir public sur le marché du travail, afin qu'il aboutisse à des solutions envisageables pour la question du chômage et de l'emploi. Le Programme d'emploi des jeunes est le premier programme de lutte contre le chômage, a été initié en 1987 par le ministère du travail en faveur des personnes âgées de 16 à 30 ans. La mise en œuvre de ce programme est la décision prise à la suite des résultats réalisés lors du RGPH de 1987, celles qui ont révélé un taux de chômage de plus de 21%. Cette situation désastreuse affecte lourdement la population de moins de 30 ans, car à ce moment-là la représentation de cette tranche d'âge est plus de 75% de l'ensemble des demandeurs de l'emploi. Le contenu du PEJ est l'occupation temporaire dans des chantiers d'utilité publique qu'ont organisés par les collectivités et les ministères en charge de l'agriculture, des forêts, du BTP, en contrepartie d'une rémunération égale au SMIG sans considération du niveau de qualification. Mais, comme cette mesure est prise par la presse afin de créer des emplois conjoncturels elle a connu sa fin par l'échec. De ce fait, ce programme s'est remplacé à partir de 1990 un autre intitulé Dispositif d'insertion Professionnelle des Jeunes (DIPJ).

##### **3.1.1. Les mesures passives :**

Ces mesures elles sont pour but de rendre le chômage supportable à travers le versement de revenus d'attente. Elle également cherche à réduire statistiquement le sous-

emploi et cela par l'incitation d'une partie de la main d'œuvre potentiel à se retirer du marché de travail. Dans ces deux cas il n'est pas question d'agir sur les causes du chômage. En Algérie, les mesures passives de lutte contre le chômage se présentent sous formes de revenus de remplacement, transfert et l'incitation de certain salarié à quitter volontairement leurs emploi autrement dit la retraite anticipée.

**a) Transfert en liquide :**

Les transferts sociaux, c'est des mouvements de redistribution des prélèvements sociaux entre les différents acteurs économiques, notamment des ménages aisés vers les ménages modestes. Il ne prend pas la forme d'un salaire directe. Mais de prestations (remboursement de frais médicaux, indemnité de chômage. En Algérie, la première forme de transfert en liquide introduite dans le cadre des mécanismes de la solidarité nationale est l'indemnité aux catégories sociales sans revenus (ICSR). Cette dernière est d'un montant de 120 dinars par mois et par personne à charge, a été décidé en 1992, au moment de premières actions de libéralisation des prix et l'abandon des subventions produits de large consommation. Mais la valeur de l'indemnité aux catégories sociales sans revenus est insuffisante lors de la comparaison aux coûts de la vie, un nombre très important de personne n'ouvre pas droit en bénéficient alors que les véritables nécessiteux ne perçoivent pas un revenu leur assurant le minimum vitale, le nombre important de bénéficiaires (6,4 million de personne) crée des problèmes de gestion aux APC chargées de procéder au versement de (ICSR). Donc avec toutes ces limites cette mesure serait remplacée en 1994 par deux indemnités : allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et l'indemnité d'activité d'intérêt générale (IAIG). Concernant le paiement de ces indemnités s'effectue mensuellement auprès des bureaux des postes locaux. Le nombre de personne qu'ont touché ces indemnités sont de nombre de 512 758 en 1995 en plus de 420 533 personnes à charge. Et en 2005, le nombre augmente à 589 297 pour Atteindre 626 371 personnes en 2007. Selon la caisse nationale de l'assurance chômage (CNAC) ses données indiquent que le nombre de dossier mise en paiement est de 183 698 en 2003.

**b) L'incitation au retrait du marché du travail :**

C'est l'une des solutions prise par le législateur algérien de la loi (art 7-8 du décret n° 94-09 du 26 mai 1996). Celle qui impose au préalable différentes actions de sauvegarder de l'emploi tel que, la réexaminassions des formes et niveaux de rémunération du travail, suppression des heures supplémentaires. Pour éviter d'alimenter le chômage dans un contexte d'instabilité politique et de crise sociale. Cela se fait avec un accord entre employeurs et salariés qui prend deux formes<sup>6</sup> : Le premier pour les salariés proches de l'âge en retraite, peuvent bénéficier d'une retraite anticipé avec des conditions qui suit

<sup>6</sup>Thèse de Mme Arhab Baya, Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emplois et la lutte contre le chômage en Algérie, étude analytique et empirique, 2010, p250-253.

Fixée par le décret 94-10 du 26 mai 1994, la retraite anticipée stipule que l'intéressé doit avoir au minimum 50 ans d'âge (45 ans pour les femmes) et réunir un minimum de 20 ans d'activité. Le concerné doit avoir exercé pendant 3 ans au sein de l'entreprise avant la mise à la retraite, sans discontinuité, durant les 10 dernières années. Autre condition requise, l'employeur doit établir une liste des concernés par cette retraite après discussion avec les partenaires sociaux. Cette liste exigée par la C.N.R et la CNAC, doit être visée par l'inspection du travail.

L'employeur doit verser une contribution d'ouverture de droit (C.O.D) pour chaque travailleur admis en retraite anticipée. Le montant de la C.O.D varie selon le nombre d'années d'anticipation à savoir : 13 mois de salaires, si l'anticipation est inférieure à 5 ans, 16 mois, si elle est égale à 5 ans et inférieure à 8 ans et 19 mois pour 8 ans et plus.

Dans le cas où le travailleur était en assurance chômage, c'est la caisse de chômage qui accomplit les obligations de l'employeur pour le paiement des cotisations, et celui de la contribution d'ouverture du droit.

Et la deuxième dans le but d'alléger ses effectifs (plus jeune), donc l'entreprise elle leur offre une possibilité de départ volontaire en contrepartie d'une indemnité. Indiquant que dans le bilan de la CNAC y a 200 000 personnes en 2004 qu'ont bénéficié d'une retraite anticipée et de départ volontaire.

Terminant avec une troisième mesure, celle qui vise à éloigner du marché du travail une tranche importante de la population active, en l'occurrence les jeunes. Cette mesure a été promulguée par une instruction datant de 1997 ; Exigeant que chaque jeune candidat à un poste de travail doit être du préalable dégager des obligations du service nationale.

### **3.1.2. Les mesures actives<sup>7</sup>**

Cette politique cherche à agir sur le chômage en facilitant l'insertion des sous-emplois sur le marché du travail et/ou créant des emplois. En Algérie, ces mesures actives sont apparues sous trois formes: l'aide à la création d'entreprise, l'insertion à travers des contrats à durée déterminée (CDD) et à l'amélioration de l'employabilité de chômeurs à travers la formation reconversion et l'aide à la recherche d'emploi.

- a) **L'insertion par l'emploi en CDD** : L'emploi à durée déterminée se présente sous forme de quatre dispositifs tel que : emploi salarié d'initiative locale (ESIL), indemnité pour activité d'intérêt générale (IAIG), contrat de pré-emploi (CPE) et travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO).

---

<sup>7</sup>Thèse de Mme Arhab Baya, Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie, étude analytique et empirique, 2010, p254-259.

Nous présenterons ses dispositif comme suite :

- **L'emploi salarié d'initiative locale (ESIL) :** Ce programme est régi par les décrets 90-143 et 90-144 du 26 mai 1990 et introduit en 1990 dans le cadre du dispositif d'insertion professionnel des jeunes (DIPJ). Donc ce programme s'adresse essentiellement aux chômeurs sans formation, de moins de 30 ans qui sont inscrits au bureau de main d'œuvre. Ces jeunes sont recrutés pour des périodes de six mois à raison de 4 heure par jour après avoir disposé leurs demandes au prés de l'APC ou ALEM. A cet effet ils vont participer à la réalisation des travaux et services d'utilité publique en contrepartie d'une rémunération de 2500 dinars qui sera prise en charge par l'Etat.

- **le contrat de pré-emploi (CPE) :**Le CPE a été intitulé par le décret n°98-402 du 2 décembre 1998 est adressé au primo-demandeurs d'emploi âgé de 19-35 ans, qu'ils soient diplômés universitaires ou technicien supérieur issus des institutions nationaux de formation. Le placement de 12 mois pour cette tranche dans le secteur publique et privé leur permettre d'acquérir une expérience dans leur domaine. Concernant la rémunération, est à la charge de l'Etat sachant que 6000 dinars/mois pour la première catégorie et 4000 dinars /mois pour la seconde ; comme elle peut être de 4000 dinars/mois et de 3000 dinars lorsque la période sera prolongé de six mois à la demande de l'employeur.

- **L'indemnité d'activité d'intérêt générale (IAIG) :**Le décret 94/336 du 24 octobre 1994 à régie l'IAIG. Ce programme a ciblé les membres de famille sans revenus en âge de travailler, comme il contient la participation à des activités d'intérêt générale en contrepartie d'une indemnité de 3000 dinars. Bien sûr, l'admission à ce programme se fait sur demande de l'intéressé aux prés de services compétant au niveau de l'APC.

- **Les travaux d'utilité publique à haut intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO) :**Le plan d'ajustement structurel a été accompagné d'un filet social dont la mise en place à nécessité la coopération avec la banque mondiale, pour objectif d'atténuation des effets néfastes de ses réformes. Dans ce climat est né le programme TUP-HIMO ; visant à crée un nombre significatif d'emploi temporaire à travers le développement des infrastructures publiques ainsi que leur entretien et l'exécution de travaux à utilité économique et sociale (les routes, les forêts, l'agriculture, les petit hydraulique...etc.). Les populations visées par ce derniers sont les chômeurs ne bénéficient pas ou ayant été éjecté du programme IAIG. Comme il a visé un objectif qu'est la promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi en favorisant la création de micro-entreprises. Concernant son financement, qu'à démarrer en 1997 comportant des subventions du budget de l'Etat et un prêt au niveau de la banque mondial, qu'est estime soit 2,2 milliards de dinars du total de ce projet qu'est de 35 million de dollar.



## b) dispositifs d'aide à l'auto emploi et la promotion de l'entrepreneuriat

Se contenu consiste à porter assistance aux sans-emploi souhaitent développer une petite activité et travailler à leur compte. Cette approche dite micro finance elle a connu un essor à partir de 1970 sous l'influence des institutions internationales. Cette idée est lancée par un professeur d'économie, Mohamed Yunus il a compris que les théories économiques bien entendues n'arrangent pas les pauvres de son pays. Il décide de les aider à accéder à des fonds pour créer des petites entreprises. Après le refus de cette idée par les banques traditionnelles d'adhérer, il crée la Grame Banque en 1976. La micro finance existe aujourd'hui dans plus de 100 pays. Face à la situation que vit l'Algérie, l'incapacité de son système productif à répondre à la demande d'emploi, l'absence des investissements étrangers et la pauvreté qui se montre. Donc il est apparu urgent d'étendre le soutien à la création d'activité productif, les petits artisans et même à inciter les femmes au foyer à travailler afin de contribuer à l'entretien des ménages. Nous résumerons les principales mesures prises en faveur de toutes ces catégories.

- **Microcrédit** : La mise en place de ce dispositif est lancée en juillet 1999 et découle de l'agence pour le développement social. Son mécanisme de financement s'adresse à toute personne âgée de 18 souhaitant créer ou développer une petite activité. Comme il vise à favoriser l'auto-emploi et à faire reculer la pauvreté. Le montant de crédit accordé à ces jeunes varie entre 50 000 et 400 000 dinars remboursables sur une durée de 1 an à 5 ans le taux d'intérêt de ce crédit est de 2%.

- **La micro-entreprise** : Ce dispositif est géré par l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), il est destiné aux personnes âgées entre 19 et 35 ans sans emploi et titulaire d'une qualification professionnelle et même aux personnes âgées de 40 à condition qu'il soit gérant ou bien il embauche quatre personnes. Les bénéficiaires doivent être en mesure de mobiliser un capital personnel varie entre 5% et 20% de la valeur totale de cette investissement, dont le plafond du crédit est varié entre 4 million de dinars et 10 millions des dinars remboursable à 5 ans. Les projets créés dans le cadre de ce dispositif bénéficient de pas mal d'exonérations fiscales, des droits d'enregistrement, de la taxe foncière sur la construction réduction de plus de 5% sur la TVA des équipements importés...etc.

-**Les coopératives des jeunes** : La création de ces coopératives consiste à aider les jeunes pour le développement des activités sous forme juridiques de coopératives. Son objectif n'est pas quantitatif, c'est juste pour but d'offrir des opportunités d'insertion aux jeunes dans les limites des fonds disponibles aux niveaux du Fonds d'aide à l'Emploi des Jeunes (FAEJ). Les projets proposés dans le cadre des coopératives ne peuvent pas dépasser un montant global de 3 million de dinars répartis entre le FAEJ à hauteur de 30%, les banques et l'apport des

participiaux a la coopératives (70%). La défaillance de ce programme a poussé l'Etat à le remplacer par celui de la micro-entreprise en 1996.

#### 4. Le chômage entre réalité et statistiques :

Selon les documents officiels, entre 1999/2012 la création d'emplois a été de 3,5 millions d'emplois durant dont 54.8% dans le secteur de l'agriculture, le commerce, les services et le BTPH, le reste dans le secteur de l'administration, de l'industrie de l'artisanat et dans d'autres secteurs. Pour le Ministère du travail, le taux de chômage serait passé de 29% en 2000 à 23,7% en 2003, de 17,7% en 2004, de 15,3% en 2005 à 12% en 2008, 11%

moyenne 2009-2010 et à moins de 10 pour cent en 2012, taux repris par le FMI. Qu'en est-il de la réalité. Au 1er janvier 2012 selon l'ONS, la population résidente totale de l'Algérie a franchi les 37 millions d'habitants (37,1). Le bilan démographique de l'année 2011 révèle que le volume de naissances vivantes a dépassé la barre des 900 000, seuil jamais atteint auparavant, et selon le FMI, la population active est passée de 11.203.000 en 2010 contre 10.911.000 en 2009 soit une augmentation annuelle de 292.000. Il faut donc créer environ 300 000 emplois par an, ce chiffre sous estimant d'ailleurs la population active féminine. Il est utile d'analyser le rapport sur le chômage en Algérie mené par le FMI publié fin 2008 toujours d'actualité qui a tenté de diagnostiquer le "*cas algérien*". Le FMI émet des doutes sur l'efficacité des différents mécanismes de création d'emploi (ANSEJ, contrat pré-emploi, les emplois salariés d'initiative locale...) mis en place par le gouvernement algérien. Selon cette organisation, ces programmes ont créé certes des millions d'emplois mais la majorité était des postes provisoires et souvent non rentables et que l'informel alimente de façon soutenue le marché du travail algérien.

Cette analyse est confirmée par le rapport officiel de l'ONS 2012, pour qui 50% de la population active algérienne active l'informel surtout le petit commerce et les services qui d'ailleurs toujours selon cette enquête représente 83% du tissu économique algérien démontrant la tertiarisation de l'économie alimentée par la rente des hydrocarbures. En plus il faut compter les sureffectifs des administrations et des entreprises publiques et sans cette dépense publique fonction du prix du pétrole, qui demeure le moteur principal de la création d'emplois, le taux de chômage serait supérieur à 30% touchant paradoxalement les plus diplômés sachant que dans cinq ans l'université accueillera 2 millions d'étudiants contre 1,3 million d'étudiants aujourd'hui. Donc toute étude sur l'emploi doit élucider des facteurs fondamentaux : est-ce les emplois rentes fictifs, ou est ce qu'ils contribuent à la création de valeur ? Est-ce que les emplois précaires dominants (3 à 6 mois pour un jeune parfois universitaire à 6000 dinars par mois) et sont-ils un signe d'amélioration de la situation

sociale? Or, fait contradictoire, le FMI annonce des taux de croissance de 2,5 et 2,6% entre 2011 et 2012 à peine de quoi couvrir la croissance de la population active mais annonce une baisse du taux de chômage. Or, un taux de croissance, tiré par les secteurs productifs, selon l'avis unanime des organismes internationaux, entre 7/8% sur plusieurs années cumulées, est une condition sine qua non pour atténuer à terme les tensions sociales, la pression sur le marché du travail le fait des jeunes qui représentent 50% de la population active. Il existe une loi économique universelle : le taux d'emploi est fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité. Et comment avec un si faible taux de croissance pourra-t-on créer 3 millions d'emplois entre 2010/2014 et améliorer le pouvoir d'achat des Algériens<sup>8</sup>. D'autant plus, que l'on assiste au dépérissement du tissu productif, en raison des contraintes

de l'environnement des affaires (bureaucratie et corruption notamment) produit de la logique rentière, l'industrie représente à peine selon l'officiel 5% du produit intérieur brut (PIB).

## **Conclusion**

La situation nuisible qu'a touchée le marché du travail algérien, plus précisément la population des jeunes. En plus, des autres facteurs près cités qui ont joué un rôle important et néfaste sur l'alimentation et la gravité de ce phénomène désastreux. Ceci a rendu nécessaire l'intervention de l'Etat sur le marché, en instaurant des mesures active et passive afin de lutter contre le chômage et de promouvoir l'emploi. Malgré toutes ces interventions, le taux de chômage est toujours resté élevé, car ces interventions ne sont pas vraiment des stratégies à long terme visant à réduire progressivement le taux de chômage. Mais beaucoup plus des mesures à court termes focalisées sur la création provisoire des postes de travail, comme il s'est confirmé par l'enquête menée en 2008 par le FMI et ONS.

---

<sup>8</sup> Rapport officiel de l'ONS 2012.

*Chapitre III*  
*Le rôle de la PME en*  
*Algérie*

## **Chapitre III**

### **Le rôle de la PME en Algérie**

#### **Introduction**

Le rôle de la petite et moyenne entreprise n'a cessé de se développer à partir du début de la décennie 90. Ceci s'applique par l'importance accordée par les différents programmes d'aide aux PME dans tout le pays. L'Algérie a connu une série de réformes importantes. Passant de l'économie administrée à l'économie du marché, et à partir de la fin des années 80 que la PME commence à jouer un rôle important. Dans ce chapitre, nous aborderons l'évolution du secteur de la PME en Algérie depuis sa naissance, et l'état des lieux de ce secteur aujourd'hui. Nous apprécierons son poids dans l'économie, puis nous tenons à présenter les politiques d'aides aux PME et leurs faiblesses.

#### **1. Naissance et essor de la PME**

En Algérie, la plupart des PME sont nées à partir des années 1980. Avant cette date, la petite et moyenne entreprise n'a joué qu'un rôle mineur dans l'économie, car elle a été dominée par la grande entreprise publique. Généralement, on peut distinguer deux périodes de l'évolution de la PME depuis l'indépendance.

##### **1.1. La période 1962-1989**

À la veille de l'indépendance, la majorité des PME qui existaient, étaient aux mains des colons. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des Comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers ; elles sont intégrées aux sociétés nationales à partir de 1967. Durant cette période l'économie a été dirigée par les grandes entreprises publiques. Le secteur privé, était marginalisé et le premier Code des Investissements qui a été promulgué en 1963 n'a pas eu d'effets importants sur le développement du secteur des PME, et ce, malgré les garanties et les avantages qu'il comptait accorder aux investisseurs nationaux et étrangers. Cette période est caractérisée par l'adoption d'une économie administrée à priorité publique et d'une économie basée sur l'industrie de biens d'équipements et des produits intermédiaires.

Le nouveau Code des Investissements N° 66/284 qui a été promulgué le 15/09/1966 a essayé de faire jouer au secteur public son rôle dans le développement économique tout en donnant une place importante au secteur public. Ce code a obligé les entrepreneurs privés d'obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la Commission Nationale des Investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention d'agrément a fait fondre la CNI en 1981. La PME a ainsi été négligée durant toute cette période en faveur du secteur public, car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier. De ce fait, le promoteur privé a investi dans des domaines qui ne nécessitent pas une grande maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiée, à savoir le commerce et les services. Parmi les principaux blocages de cette période, il s'agit d'un accès limité au crédit, la fiscalité lourde, une législation du travail rude et la fermeture du commerce extérieur.

Durant cette période, toujours sous le système de l'économie planifiée, de grandes réformes ont été amorcées. Il y a eu une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières, l'accès aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement. Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que, Le financement par les banques ne dépasse pas 30 % du montant total de l'investissement, les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif, et l'interdiction de posséder plusieurs affaires.

## **1.2. A partir de 1990**

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché. Le pays a établi des relations avec les institutions internationales tels que le FMI et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et à l'application d'un programme de réforme de la politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part. Ces établissements internationaux lui ont dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et ont contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et électroniques.

Les changements d'orientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage de l'économie vers l'organisation marchande. L'État a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion des petites et moyennes entreprises ainsi, un nouveau code d'Investissement a été promulgué le 05/10/1993 ses objectifs, incluent la

promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties...etc.

La promulgation de l'ordonnance relative au développement de l'investissement (Ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N° 01/18 du 12/12/2001). Ces deux ordonnances mises en place définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés. Ces engagements ont permis au secteur de PME d'évoluer à un rythme progressif, qui atteint les 32,11% selon le ministère de la PME.

## 2. Etat des lieux du secteur de la PME

La place qu'occupe la PME s'avère de plus en plus importante, et ses effectifs se multiplient chaque année.

### 2.1. La population globale de la PME

A fin 2012, la population globale des PME s'élève à 711 832 entités dont près de 60% sont constituées en personnes morales, le reste est constitué soit de personnes physiques (18,32%), soit d'entités exerçant dans les activités artisanales (22,58%). On recense, par ailleurs, 557 entreprises de type EPE (voir le tableau suivant).

**Tableau 03 :** Population globale des PME à fin 2012

Types de PME	Nombre de PME	Part (%)
<b>PME privées :</b>		
Personnes morales	420 111	59,02
Personnes physiques	130 394	18,32
Activités artisanales	160 764	22,58
<b>TOTAL 1</b>	<b>711 275</b>	<b>99,92</b>
<b>PME publiques :</b>		
Personnes morales	557	0,08
<b>TOTAL</b>	<b>711 832</b>	<b>100</b>

Source : Bulletin N°22 du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion d'investissement 2013.

A partir de 2000, le poids de la PME/PMI a nettement augmenté, le nombre a plus que doublé, et la densité a presque quadruplé. Les statistiques disponibles indiquent que plus de la

moitié des PME/PMI ont été créés entre 2001/2007, suite à la loi d'orientation sur les PME de 2001, soit 212 120 entreprises. A la fin de 2010, le nombre des PME/PMI privées a connu une évolution remarquable, et a enregistré le nombre de 398 788 entreprises, alors qu'en début de 2003 elles étaient à 207 949 entreprises. Contrairement au nombre des PME/PMI publiques qui a enregistré une diminution de 228, en 7 années. Par contre, le total des artisans durant ces 7 années, a connu une augmentation nette et passé de 79 850 entreprises artisanales en 2003 à 162 085 entreprises à la fin de 2009<sup>1</sup>.

En matière de densité, le secteur enregistre un taux de dix PME/PMI pour mille habitants (10/1000), un taux qui reste très loin des normes internationales ou le taux le plus faible est de l'ordre de quarante-cinq PME pour mille habitants (45/1000). Des statistiques plus détaillées sur l'évolution du secteur PME sont mentionnées dans le tableau suivant :

**Tableau 04 : Evolution des PME en Algérie durant 2003-2010**

Entreprise	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Privées</b>	207949	225449	245842	269806	293946	392013	408155	606737	511856	550511
<b>Publiques</b>	788	778	874	739	666	626	598	560	572	557
<b>Artisans</b>	79850	86732	9072	106222	116347	126887	162085	/	146881	160764
<b>Total</b>	<b>288587</b>	<b>312959</b>	<b>342788</b>	<b>376767</b>	<b>410959</b>	<b>519526</b>	<b>570838</b>	<b>607297</b>	<b>659309</b>	<b>711832</b>

**Source :** Bulletin N°22 du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion d'investissement 2013, et la direction des systèmes d'information et des statistiques.

Le nombre de PME créés en 2012, tous secteurs juridiques confondus, est de 55 144 PME. Globalement, l'évolution entre les deux années (2011/ 2012) est de 7,97%, représentant un accroissement net total de 52 523 PME.

## 2.2. Dynamique des PME privées par tranche d'effectifs

En 2012, près de 28 356 nouvelles entités personnes morales ont été enregistrées de plus que 2011. Elles sont constituées à 96,03% d'entités très petites ne dépassant pas 9 salariés. La création de véritables moyennes entreprises dont l'effectif est supérieur à 50 salariés est assez faible, seules 136 entreprises relèvent en fait de cette catégorie dont 57 actives dans le secteur BTPH. Au niveau du secteur industriel, il est enregistré la création de 3 671 entreprises dont 3 541 sont des TPE et 130 ont un effectif de plus de 10 salariés et seules 12 d'entre elles ont un effectif supérieur à 50 salariés.

<sup>1</sup> Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise, et de l'Artisanat, bulletin d'information, statistiques n° 15, 1er semestre 2009.



**Tableau 05 : Mouvements des PME privées par tranches d'effectif**

Secteurs d'activités	Très petite entreprise privée [1 à 9 salariés]	Petite entreprise privée [10 à 49 salariés]	Moyenne entreprise privée [50 à 250 salariés]	Nombre de PME
<b>Services</b>	17 475	354	63	17 892
<b>En %</b>	97,67	1,98	0,35	
<b>BTPH</b>	5 915	498	57	6 470
<b>En %</b>	91,42	7,70	0,88	
<b>Industries</b>	3 541	118	12	3 671
<b>En %</b>	96,46	3,21	0,33	
<b>Agriculture et pêche</b>	260	11	0	271
<b>En %</b>	95,94	4,06	0,00	
<b>Services Industries</b>	40	8	4	52
<b>En %</b>	76,92	15,38	7,69	
<b>Total</b>	<b>27 231</b>	<b>989</b>	<b>136</b>	<b>28 356</b>
<b>En %</b>	<b>96,03</b>	<b>3,49</b>	<b>0,48</b>	

Source : Bulletin N°22 du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion d'investissement 2013.

### 2.3. Evolution des PME par secteur d'activité

Les PME privées (personnes morales) sont présentes en force dans les Services qui concentrent près de la moitié des PME de statut privé, suivis en cela par le secteur du BTPH et les industries manufacturières. En raison de leur vulnérabilité, les PME privées ont tendance à *s'abriter* dans les secteurs où la concurrence n'est pas rude et où le contrôle du respect de la législation du travail est plus délicat leur offrant ainsi des marges de dérobade largement exploitées notamment dans les **Services** (le transport en particulier) et le **BTPH** (le bâtiment en particulier).

**Tableau 06 : Evolution des PME privées par secteurs d'activité**

Secteur d'activité	2011	Parts (%)	2012	Parts (%)	Evolution (%)
<b>I Agriculture</b>	4006	1,06	4277	1,06	6,67
<b>II Hydrocarbure, Energie, Mines et services liés</b>	1956	0,50	2052	0,49	4,91
<b>III BTPH</b>	135752	34,65	142222	33,85	4,77
<b>IV Industries manufacturières</b>	63890	16,31	67517	16,07	5,68
<b>V Services</b>	186 157	47,52	204 049	48,57	9,61
<b>Total général</b>	<b>391761</b>	<b>100</b>	<b>420117</b>	<b>100</b>	<b>7,24</b>

Source : Bulletin N°22 du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion d'investissement 2013.

Les secteurs où la création d'entreprise a été la plus forte restent ceux des Services [9,61% en un an]. Les PME à caractère industriel sont au nombre de 67 517 entités en 2012, contre 63890 entités en 2011, soit une progression de 5,68%, croissance bien en deçà du niveau global de croissance des PME [7,24%]. Par secteur industriel, les PME activent principalement dont l'Industrie agro-alimentaires, avec 20.198 PME [29,92% des PME/PMI], L'industries du bois et du papier, avec 14.510 PME [21,49% du total], l'ISMME, avec 10 350 PME [15,33% du total de PMI] et les matériaux de construction, avec 8 802 PME [13,04% du total de PMI].

### **3. La contribution de la PME algérienne a l'économie**

Nul ne peut nier le rôle et l'importance de la PME dans toutes les économies, car elle permet et contribue à la croissance et au développement économique.

#### **3.1. La création d'emploi**

La tendance constatée ces dernières années dans l'évolution du taux de chômage en Algérie continue à s'inscrire globalement à la baisse, grâce à l'emploi public. Ainsi, les données des taux de chômage en Algérie ont connu un déclin durant les deux années successives 2005/2006 de 15.3% à 12.3%, par contre ce taux a enregistré une légère augmentation de 1.5% en 2007<sup>2</sup>.

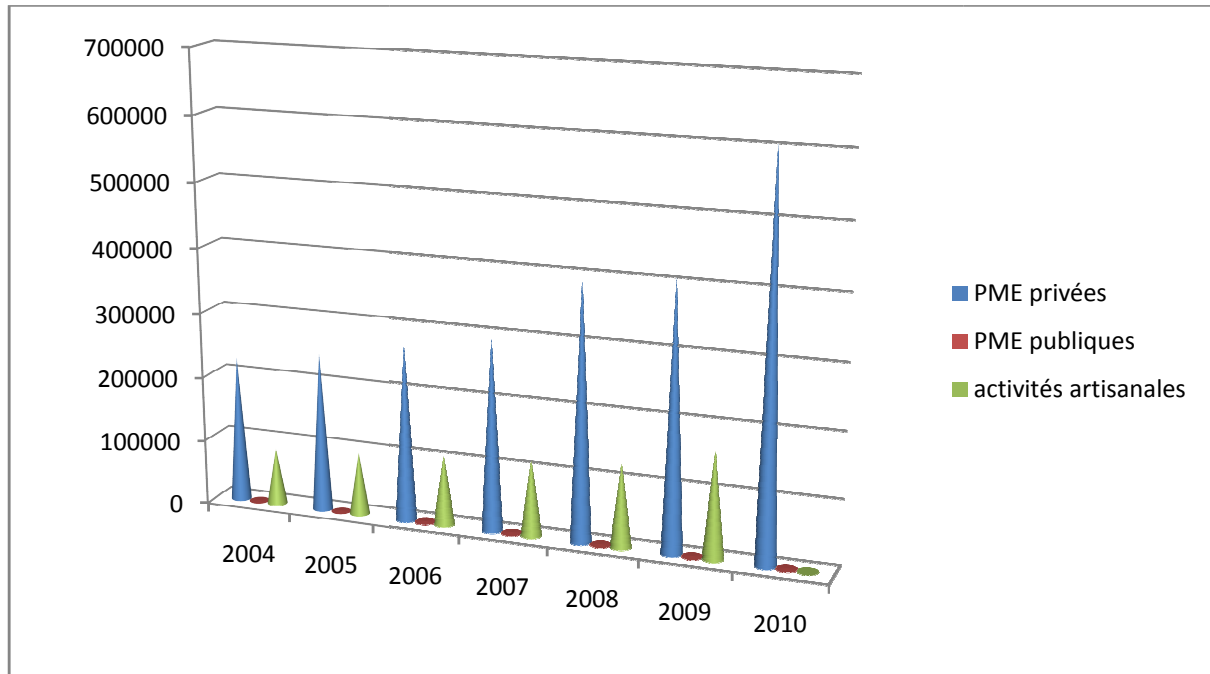
Le dynamisme économique est dû principalement à des investissements dans le domaine de l'industrie, il se trouve devant plusieurs contraintes à savoir le manque de ressources financières, coûts élevés, etc. Pour surmonter ces difficultés, il est judicieux de créer de petites filiales liées aux grandes entreprises, et faire appel à la sous-traitance. Cette opération permettra de construire plusieurs unités pouvant répondre à la demande progressive de l'emploi, en créant des postes permanents à moindre coût. L'Algérie comme beaucoup d'autre pays, a pris conscience de l'importance des PME/PMI et son apport important pour l'emploi, et a réalisé des parts considérables sur ce plan comme le montre le graphique 04 pour bien illustré l'évolution de l'emploi, ces chiffres montrent clairement une hausse remarquable et une croissance des postes d'emplois générés par le secteur privé, et les artisans, contrairement au secteur public qui a enregistré tout au long de la période 2004/2010 une particulière diminution, dû en premier lieu à la privatisation dictée par la loi de l'économie de marché.

---

<sup>2</sup> Nations Unies, Commission Economique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, XXIIIème réunion du Comité Intergouvernemental d'experts (CIE), Rabat (Maroc), 10-13 mars 2008.

**Graphique 04**

Evolution des emplois PME en  
Algérie durant 2004-2010



**Source :** Elaboré par nos soins à partir du bulletin du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, 2010.

L'emploi cumulé dans les PME tous types confondus, à fin 2012, est de 1.848.117 emplois. Ce chiffre inclut les employeurs des entreprises des PME privées (personnes morales) et les chefs d'entreprises privées relevant des fonctions libérales ainsi que les artisans. Par rapport à 2011, il a progressé de 7,19%. L'emploi dans les PME privées a évolué de 7,44% (Tableau 07).

**Tableau 07 :** Evolution des emplois déclarés par type de PME

Types de PME		2011		2012		Evolution
		Nombre	Parts (%)	Nombre	Parts (%)	
<b>PME Privées</b>	<b>Salariés</b>	1017374	58,99	1089467	58,95	7,09
	<b>Employeurs</b>	658 737	38,20	711 275	38,49	7,98
	<b>Total</b>	1676111	97,21	1 800742	97,44	7,44
<b>PME publiques</b>		48 086	2,79	47 375	2,56	-1,48
<b>Total</b>		<b>1724197</b>	<b>100</b>	<b>1848117</b>	<b>100</b>	<b>7,19</b>

**Source :** Bulletin N°22 du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion d'investissent 2013.

### 3.2. L'évolution du PIB et la valeur ajoutée

Au plan économique, la compétitivité de la PME est confirmée ; elle a réalisé des progrès considérables ces dernières années, comme en témoigne la progression régulière de sa part dans les principaux indicateurs économiques. En fait, le processus de libéralisation, et de privatisation des entreprises publiques fait que les entreprises privées dominent désormais dans la plupart des secteurs économiques et ont surclassé le secteur public dans la création de richesse et d'emploi. Ainsi, si leurs poids dans toute l'économie n'ont évolué que de 45,84% à 47,12% entre 1989 et 2003, leur poids dans l'économie hors hydrocarbures a considérablement augmenté, passant de 60,6% à 78,87% durant la même période.

**Tableau 08 : Evolution du PIB par secteur juridique HH (2007-2011) Unité : Mds DA**

Secteur juridique	2007		2008		2009		2010		2011	
	valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
<b>Part du Public dans le PIB</b>	749,86	19,2	760,92	17,55	816,8	16,41	827,53	15,02	923,34	15,23
<b>Part du privé dans le PIB</b>	3153,77	80,8	3574,07	82,45	4162,02	83,59	4681,68	84,98	5137,46	84,77
<b>TOTAL</b>	<b>3903,63</b>	<b>100</b>	<b>4334,99</b>	<b>100</b>	<b>4978,82</b>	<b>100</b>	<b>5509,21</b>	<b>100</b>	<b>6060,8</b>	<b>100</b>

Source : Bulletin N°22 du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion d'investissement 2013.

Par ailleurs, la valeur ajoutée totale du secteur privé (hors hydrocarbure) représente en 2006, 85,72% de la richesse nationale. La PME contribue pour près de 100% à la valeur ajoutée dans le secteur primaire (agriculture) et de plus de 94% à celle du commerce au moment où, elle ne générait en 1990 que 20% de la valeur ajoutée industrielle hors hydrocarbure et 20% de celle du BTPH.

#### **4. Les dispositifs d'appuis à la PME**

Des stratégies et des mesures ont été prises, afin d'améliorer l'environnement dans lequel la petite et moyenne entreprise opère. Souvent, ces entreprises affirment que les pratiques administratives (fiscales, banques, ...etc.) constituent des entraves à leurs créations, développement et leur croissance, comme on l'a déjà signalé précédemment.

##### **4.1. Les institutions de soutien et d'accompagnement**

Conscients de l'importance et des enjeux qui l'entourent, les pouvoirs publics ont créé des structures de promotion, de soutien et d'accompagnement des PME/PMI. Pour faire face aux difficultés qui entravent la survie et le bon fonctionnement de ces entreprises, des centres de facilitation, des pépinières d'entreprises, des sociétés financières spécialisées (SFS) ont été créés et de multiples instruments fiscaux et financiers ont été introduits, parmi ces diverses institutions et organismes, notant:

###### **4.1.1. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC - 1994)**

La caisse vise les chômeurs de la tranche d'âge entre 35 et 50 ans, qui investissent dans des activités industrielles et/ou des services, sauf la revente en l'état. La caisse assure également plusieurs tâches, en proposant un crédit sans intérêt entre deux (2) et cinq (5) millions de Dinars, un accompagnement personnel aux porteurs de projets, la franchise de la TVA pour l'acquisition de biens d'équipement et de services entrant directement dans la réalisation de l'investissement, l'exemption du droit de mutation à titre onéreux sur l'acquisition immobilière effectuée dans le cadre de la création de l'activité ainsi que, l'application du taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les biens d'équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

###### **4.1.2. L'Agence Nationale de Soutien de l'Emploi des Jeunes (ANSEJ - 1996)**

L'ANSEJ se charge du soutien, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs, d'une aide sous différentes formes (financières et non financières), du suivi des investissements et du suivi de l'application des cahiers des charges, de l'encouragement de toute initiative vise la création et la promotion de l'emploi et il joue le rôle d'intermédiaire entre les banques et les différents organismes et institutions financiers et les entrepreneurs investisseurs.

###### **4.1.3. L'Agence de Développement Social (ADS - 1996)**

L'agence assure le développement des microcrédits précisément pour les citoyens sans revenus.

#### **4.1.4. L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI - 2001)**

Le rôle principal de cette agence est la promotion, le développement et le suivi des investissements nationaux et étrangers, l'accueil et l'orientation des jeunes investisseurs, la facilitation de toute procédure administrative pour la création des entreprises, la garantie de bénéficier des avantages (exonération des droits et taxes) et la sensibilisation des investisseurs étrangers potentiels.

#### **4.1.5. Le Fond de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (FGAR - 2002)**

Le fond revêt une importance particulière car sa mission principale est la facilitation d'accès aux crédits bancaires à moyen terme sous forme de garanties. Pour pouvoir bénéficier de cette garantie le projet doit être, soit par la création d'une nouvelle activité économique, soit par le développement et l'extension d'une activité économique existante ou par un renouvellement des équipements de l'entreprise.

**Tableau 09 : FGAR : Situation globale des dossiers traités durant 2012**

	<b>Offres de garantie</b>	<b>Certificats de garantie</b>
<b>Nombre des garanties accordées</b>	208	109
Taux moyen de financement sollicité	68%	65%
Taux moyen de garantie accordée	48%	47%
Nombre d'emplois à créer	7 326	3 455

**Source :** établi à partir du Bulletin N°22 du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion d'investissement 2013.

Les projets garantis, durant l'année 2012 ont été, à 69%, des projets neufs. Le

FGAR a ainsi soutenu la création de 79 PME pour 1,705Mds DA et l'extension de 129 PME pour 3,896 Mds DA. Durant l'exercice 2012, les engagements cumulés du FGAR ont augmenté de 44% en offres de garantie et 46% en certificats de garantie. Le montant global cumulé des garanties octroyées d'avril 2004 à décembre 2012, avoisine les 20 Mds de DA dont 6,748 Mds de DA en engagements définitifs.

La majorité des projets d'investissement garantis depuis 2004 sont de type extension (48% des projets garantis par le FGAR). Le Fonds a garanti 363 projets de PME en création pour 6,748 Mds de DA et 437 autres PME en extension pour 13,198 Mds de DA. 51% des projets garantis depuis avril 2004 sont domiciliés dans la région Centre. La région Est vient en 2ème position avec 25% des projets d'investissement garantis. Alger domine avec 29,4%.

#### **4.1.6. Agence Nationale de Gestion des Microcrédits (ANGEM - 2004)**

L'agence octroie des crédits sans intérêts destinés à l'achat de matières premières, pour des projets dont le coût ne dépasse pas les 40 000 dinars. Les aides accordées sont le soutien, le conseil, et l'accompagnement dans la mise en œuvre de l'activité.

#### **4.1.7. Fond National de Promotion des Activités Artisanales (FNPAAT)**

Le fond subventionne l'acquisition des équipements et outils qui sont utilisés dans l'artisanat et l'art, il vise à renouveler les équipements afin d'élargir la production et améliorer sa qualité, à soutenir les actions de promotion, à la formation et apprentissage pour les jeunes et à sauvegarder les activités en voie de disparition.

#### **4.1.8. Bourse de Sous-traitance et de Partenariat (BSTP – 1993)**

La bourse est une association à but non lucratif créée en mai 1993 par des industriels pour les industriels, elle bénéficie de l'appui des pouvoirs publics et de l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel), la bourse est une banque de données industrielles et représente une forme de rencontres professionnelles, son rôle est le rapprochement des PME/PMI ainsi qu'entre les PME/PMI et les grandes entreprises.

L'efficacité de ces différentes mesures reste en pratique limitée et relève un certain nombre d'insuffisances, il s'agit en particulier d'améliorer l'environnement des affaires, de développer des infrastructures et de donner une plus grande attention au capital humain puisqu'il représente une source de croissance très importante à développer et à soutenir.

#### **4.9. Pépinières d'entreprises<sup>3</sup>:**

Sont des structures d'accompagnement des nouvelles entreprises dans les premières années de leurs existences.

#### **4.2.La mise à niveau de la PME algérienne**

La mise à niveau des PME/PMI, est avant tout, un processus continu d'apprentissage, de réflexion, d'information et d'acculturation, en vue d'acquérir des attitudes nouvelles, des réflexes et des comportements d'entrepreneurs, et des méthodes de management dynamiques et innovantes. Le Programme National de Mise à Niveau (PNMA) des PME constitue un levier stratégique que l'Etat a mis en place pour appuyer les PME dans leur volonté de se transformer et de se hisser au niveau des standards internationaux, tant sur les plan technologique que managérial. Le dispositif vise à renforcer les capacités de production des PME afin d'accroître sensiblement leurs parts sur le marché national notamment face à la concurrence frontale des produits importés. Les PME peuvent jouer un rôle non négligeable dans la substitution de la production nationale aux importations si ces entreprises bénéficient d'un accompagnement et du soutien de l'Etat. Le programme de mise à niveau a été ajusté sur le plan de sa gouvernance, puisque la mise en œuvre des opérations est confiée à l'ANDPME et que, toutes les parties prenantes sont maintenant associées à son pilotage.

En termes opérationnels, 1000 PME ont bénéficié du programme de mise à niveau pour une enveloppe de 14,5 milliards de DA, soit un impact moyen de 14,5 MDA par entreprise. L'objectif pour 2013 est de traiter 2000 PME.

### **5. Les principaux obstacles liés au développement de la PME en Algérie**

Les PME algériennes doivent, au cours de leurs cycles de vie, faire face à un certain nombre d'obstacles regroupés en deux catégories, ceux liés aux investissements en Algérie et ceux liés aux PME. Les difficultés inhérentes aux PME (financement, innovation, productivité et compétitivité) sont plus pénalisantes dans une économie émergente et en développement ou l'initiative privée n'a pas été suffisamment valorisée et accompagnée.

Les faiblesses des PME algériennes trouvent certainement leur source dans cet état de fait et leur nécessaire mise à niveau selon les standards et les normes internationaux de gestion et de management est nécessaire.

---

<sup>3</sup> Les pépinières sont destinées beaucoup plus à aider et accompagner les PME de services.



L'investissement, en Algérie, réalise rarement les objectifs escomptés. Qu'ils soient réalisés par des nationaux, par des étrangers ou en partenariat, les investissements sont toujours d'un niveau insuffisant pour les raisons qui suivent ci-après :

### **5.1. Contraintes de création et d'expansion**

Parmi les contraintes les plus significatives, le manque de visibilité de l'activité économique compte tenu des multiples interventions effectuées au niveau de la réglementation et la complexité des textes législatifs et réglementaires. On parle de façon générale de l'inadaptation de l'environnement administratif, l'absence d'une politique de formation en direction des dirigeants et personnels des entreprises privées, les difficultés d'accès à la propriété foncière notamment dans les zones dites industrielles, la pression fiscale et les charges sociales. Le manque de connaissances des mécanismes bancaires et financiers, l'inefficacité des structures d'assistance et de soutien créées en faveur des PME.

### **5.2. La pauvreté des instruments de financement de l'investissement et des instruments de suivi**

Les banques ne connaissent pas suffisamment leurs clients, ainsi elles apprécient mal la solvabilité des entreprises. Le financement est un obstacle rencontré par les investisseurs à la réalisation de leurs projets, parmi les obstacles on trouve : les coûts des crédits élevés, les taux d'intérêt pratiqué, les poids des garanties demandées et l'apport personnel exigé par les banques, jouent un rôle en bloquant le processus de création dans sa racine.

De façon générale, les difficultés liées au financement se situent au niveau de l'accès aux crédits bancaires pour le financement de besoins de fonctionnement, au mode d'organisation bancaire, au manque de produits bancaires tels que le leasing...etc. Ajoutons à cela les périodes d'exécution des virements de fonds qui sont souvent longues. En revanche, on peut dire que ces difficultés sont aussi liées au fait que les niveaux d'endettement des entreprises ont parfois atteint des seuils inacceptables d'une part et à la nature des garanties offertes par les opérateurs privés aux banques qui sont souvent de nature immobilière. Ne pouvant être considérées que comme des éléments dissuasifs opposables en cas d'insolvabilité.

### **5.3. Les problèmes liés au foncier industriel**

L'inexistence d'un marché foncier actif constitue la raison principale du recul des intentions de l'investissement. Parmi Les contraintes qui proviennent du marché foncier, l'inutilisation de la majorité des terrains exploitables qui appartiennent à des sociétés publiques en faillite, ou à des spéculateurs privés. Une étude faite par l'agence nationale de

l'aménagement territorial (ANAT)<sup>4</sup> en 2001, montre que sur 4211 lots de terrains distribués pour le développement des zones industrielles, 3233 soit 76,77% sont non réglés juridiquement, ce qui a créé un vrai problème d'accès au financement auprès des banques qui exigent l'acte de propriété pour l'octroi de crédit.

#### **5.4.L'inefficacité des structures d'assistance**

En Algérie comme partout ailleurs dans le monde, il existe des structures, telles que les chambres de commerce, et d'industrie, les associations professionnelles ou les agences relevant de l'Etat, qui assurent l'assistance et le conseil aux nouvelles entreprises. La contribution de ces organismes est malheureusement peu significative dans notre pays.

#### **5.5.La fiscalité et les charges sociales**

Le taux d'imposition du bénéfice réinvesti jugé élevé, l'application de la taxe spécifique additionnelle sur la production nationale et les cotisations patronales et versements forfaitaires, qui pèsent lourdement sur l'exploitation des entreprises, sont aussi des obstacles contraignant la vie de la PME.

#### **5.7. Les obstacles liés au marché informel et au marché du travail**

Le problème de l'informel est éminent dans le secteur de la PME, son intensité touche tous les domaines, compris la non-facturation (achats, ventes et stocks...), la déroute fiscale et la non-déclaration des ressources humaines et financières.

Parmi les failles qui touchent le marché du travail, on trouve le manque de managers, de gestionnaires, de personnels intermédiaires et de techniciens qualifiés. Ainsi, qu'à la gestion du personnel, les contrats, les procédures et les coûts de licenciement.

### **CONCLUSION**

L'Algérie représente une opportunité très attractive pour les investisseurs et les créateurs d'entreprises. Les efforts doivent être réunis et enrichis en matière de promotion, de suivi et d'accompagnement du secteur des PME. Le tissu économique doit être densifié, le soutien de l'Etat doit être plus pertinent et dépasser les lourdeurs administratives et bureaucratiques. Le développement du secteur des PME dépend dans une large mesure du climat des affaires, c'est dans cette optique, qu'apparaît le rôle primordial que les PME sont appelées à accomplir dans la conduite d'un développement économique national et durable.

---

<sup>4</sup> ZOUNTI ; « l'incubateur d'entreprise, un dispositif fondamental pour le développement de la PME algérienne » ; CU KHEMIS Miliana, communication sur l'entrepreneuriat et innovation dans les pays en voie de développement, P 208.

*Chapitre IV*

*PME ET emploi dans la  
wilaya de Bejaia*

## Chapitre IV

### PME et emploi dans la wilaya de Bejaia

#### Introduction

L'interprétation et l'analyse des résultats de l'enquête effectuée sur le terrain, représentent les derniers aspects à réaliser pour toute recherche. Dans ce chapitre, nous allons procéder d'une part, à une présentation de la PME dans la wilaya de Bejaia. D'autre part, nous examinerons la dynamique de la PME dans le domaine de l'emploi et ce, à travers l'analyse des données et des résultats de l'enquête. Concrètement, nous tenterons dans un premier lieu, de retracer brièvement l'historique de l'entreprise privée dans la wilaya de Bejaia. Nous présenterons ensuite, les caractéristiques de ces entreprises à savoir leur répartition géographique, sectorielle et spatiale ainsi que leur mode d'organisation et mode de gestion. Dans un deuxième lieu, à travers l'analyse des données et résultats fournis par l'enquête effectuée sur le terrain, nous nous exposons la méthodologie utilisée, l'objectif de l'enquête, le contenu du questionnaire, l'échantillon étudié, enfin, la collecte, l'analyse, et l'interprétation des données. Autrement dit, nous essayerons de comprendre la relation PME-emploi dans la wilaya de Bejaia.

#### 1. L'emploi au sein des PME de la wilaya de Bejaia

Nous présentons dans cette partie la PME dans la wilaya de Bejaia, ainsi que l'analyse et l'interprétation des données de notre enquête.

##### 1.1. Présentation de la wilaya de Bejaia

La wilaya de Bejaia est issue du découpage administratif de 1974, elle est située au nord-est de l'Algérie, s'ouvrant sur la mer méditerranéenne avec une façade maritime de 120 Km, elle s'étend sur une surface totale de 3 223,50 Km<sup>2</sup>. Elle est délimitée par la mer méditerranéenne au nord sur une longueur avoisinant 120 Km. Les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou à l'ouest, Jijel à l'est, Bordj Bou Arreridj et de Sétif au sud. La wilaya de Bejaia est subdivisée en 19 daïras et 52 communes.

## 1.2. Population et emploi

La population de la wilaya de Bejaia issue des résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) d'avril 2008 est estimée à 912 580 habitants. Elle a atteint 935 200 individus à la fin de l'année 2011 (la densité allant de 287 habitants/Km<sup>2</sup> dont 477 152 de sexe masculin et 458 048 de sexe féminine), avec des pointes dans les communes de Bejaia, Akbou, et Amizour avec respectivement, 182 400, 54 603, 38 494 habitants/Km<sup>2</sup>, et des creux de 60 à Toudja, 49 à Ighil-Ali et 24 habitants/Km<sup>2</sup> dans la commune de Beni K'sila.

**Tableau 10:** évolution de la population de la wilaya de Bejaia de 1977 à 2011

Années	1987	1998	2008	2009	2011
Nombres de la Population	699 148	856 840	912 580	924 279	9 352 20

Source : RGPH (2008).

La population active, à la fin de l'année 2011, est d'environ 355 330 personnes représentant ainsi 38% de la population totale de la wilaya. La population occupée quant à elle, est de l'ordre de 312 690 individus (en tenant compte des personnes insuffisamment occupées dans le secteur informel). Le taux de chômage se situera entre 12 et 14% (alors qu'il était de 35% en 1998, 23% en 2003). Quoiqu'il en soit, la population au chômage demeure importante, notamment pour les catégories d'âge de moins de 40 ans, les diplômés et surtout celles des zones de montagnes et les zones rurales en général.

**Tableau 11:** Situation de l'emploi dans la wilaya

Désignation	Données arrêtées au 31/12/2011
Population active	355 333
Taux d'activité	38%
Population active occupée	312 619
Taux de chômage	12%

Source : DPAT de Bejaia, annuaire statistiques 2011.

## 1.3. Le secteur des PME dans la wilaya de Bejaia

Nous présenterons dans ce qui suit le secteur des PME dans la wilaya, ensuite les caractéristiques de ses entreprises à savoir notamment le secteur d'activité, leurs formes juridiques, et leur répartition par commune.

### 1.3.1. La population du secteur de la PME

Le nombre total de PME dans la wilaya de Bejaia jusqu'au 31/12/2011, déclarées s'élève à 13 433 PME contre 12 674 enregistrés à la fin de l'année 2010, soit une croissance de 5,65%. A la fin de l'année 2010, la population des PME, dans ces principales composantes, se présente comme suit :

**Tableau 12:** données statistiques sur la population des PME

Nature des PME	Nombre des PME	%
Secteur public	31	0,23
Secteur privé	13 402	99,76
Total	13 433	100

Source : CNAS, 2011.

Le tableau ci-dessus montre bien la prédominance de secteur privé dans la wilaya de Bejaia avec 99,76% d'entreprises privées contre 0,23% seulement pour le secteur public. Les PME opérationnelles dans la wilaya emploient un effectif de 43 927 personnes.

**Tableau 13 :** Emploi du secteur de la PME

Nature des PME	Nombre d'emplois	%
Secteur public	1869	4,25
Secteur privé	42 058	95,75
Total	43 927	100

Source : CNAS, 2011.

### 1.3.2. Evolution de la population de la PME dans la wilaya

On constate une évolution des PME entre 2010 et 2011 soit une augmentation de 5,99% c.à.d.759 PME nouvelles. Ce que concerne l'emploi, on a une perte de 5 514 emplois. Le tableau suivant récapitule ces données.

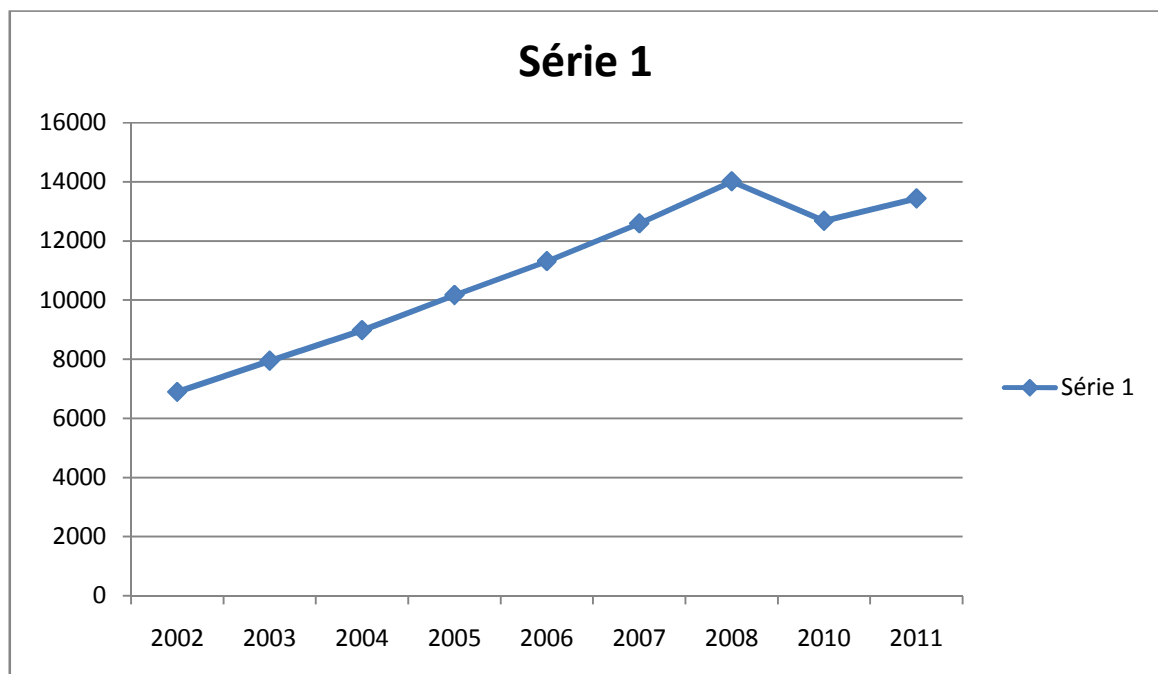
**Tableau 14** :Evolution des PME et l’emploi entre 2010 et 2011

Inscription	Nombre en 2010	Nombre en 2011	Evolution en nombre	Evolution en %
PME	12 674	13 433	759	5,99
Emplois	49 441	43 927	-5514	-11,15

Source : bulletin de la PME et de l’artisanat dans la wilaya de Bejaïa 2011

**Graphique 05**

Evolution des PME de la wilaya de Bejaïa durant la période 2002-2011



Source :conception personnelle à partir des bulletins d’information du ministère de l’industrie, de la PME et de la promotion d’investissent.

### 1.3.3. Répartition des PME par secteurs d’activités regroupés

Le tableau 14, montre que le secteur des services représente le plus gros secteur avec 57,95% du total des PME, générant 19 788 emplois soit 45,04% du total. Il est suivi du secteur du bâtiment et travaux publics avec 24,77% qui génère lui aussi 13 281 emplois qui représentent 30,23% du total des emplois. Le secteur de l’industrie représente 13,95% des PME qui emploient 20,37 de l’ensemble des emplois, et une faible concentration dans le secteur de l’agriculture et pêche avec 2,31%, et une contribution de 1910 emplois soit 4,34%.

**Tableau15:** Répartition des PME par secteurs d'activités regroupées

Groupes de secteurs	Nombre de PME	%	Emplois	%
Services	7 785	57,95	19 788	45,04
Bâtiment et travaux publics	3 462	25,77	13 281	30,23
Industries	1 875	13,95	8 948	20,37
Agriculture et pêche	311	2,31	1 910	4,34
Total	13 433	100	43 927	100

Source :CNAS, 2011.

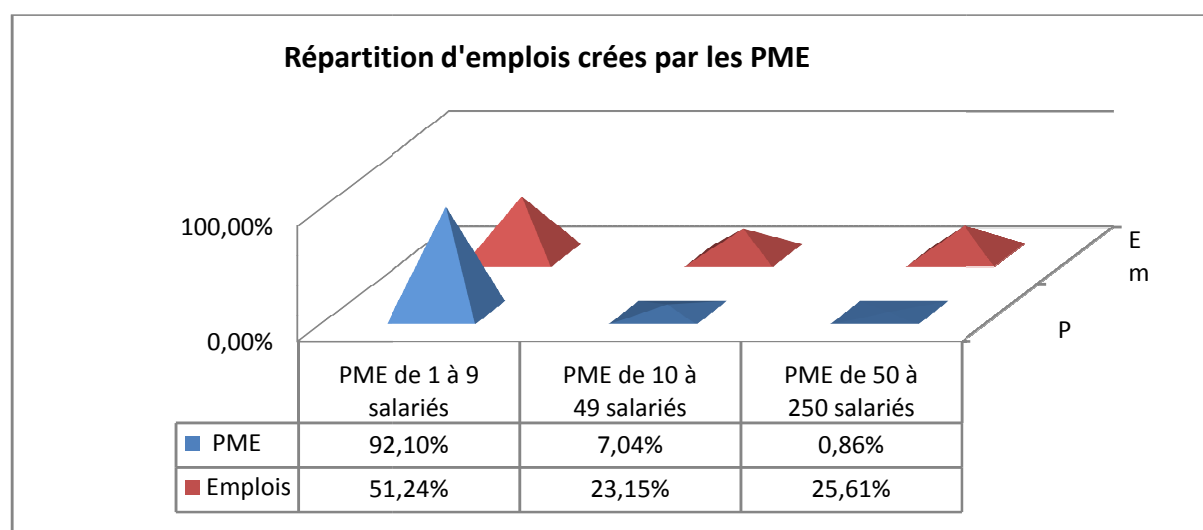
### 1.3.4. Répartition des PME par tranche d'effectifs

L'analyse de la répartition par tranche d'effectifs des PME dans la wilaya, montre que ces dernières, dont la très petite entreprise représente la majorité de la PME avec 12 373 unités représentant 92,12%. Alors que la petite entreprise et la moyenne entreprise représentent respectivement 7,04% et 0,84%. Le tableau suivant récapitule ces données.

Comme il montre le tableau, les TPE créent 22 509 emplois soit 51,25% du total des emplois, Suivi de la moyenne entreprise avec 25,60%, le reste est la part de la petite entreprise soit 23,15%. Le graphe suivant montre le pourcentage des différents types des PME, ainsi que leurs contributions à la création d'emploi.

### Graphique 06:

Répartition d'emplois créés par type des PME



**Source :** conception personnelle à partir des données de la direction de la PME et de l'artisanat de la wilaya de Bejaïa.



### 1.3.5. Répartition spatiale des PME/emploi dans les 5 premières communes

D'après le tableau n° 25, nous constatons que plus d'un tiers du total des PME se concentre dans la commune de Bejaia, chef-lieu de la wilaya, avec 34,01% engendrant plus de 24,89% des emplois. La commune d'Akbou montre une concentration de 9,14% des PME de la wilaya avec 15,20% des emplois, suivie d'El-Kseur avec 3,76%.

**Tableau16:** Répartition spatiale des PME des 5 premières communes et le nombre d'emplois (par ordre décroissant)

N <sup>0</sup>	commune	Nombre des PME	%	emplois	%
1	<b>Béjaia</b>	4 569	34,01	10 936	24,89
2	<b>Akbou</b>	1 228	9,14	6 681	15,20
3	<b>El-Kseur</b>	506	3,76	2 365	5,38
4	<b>Tazmalt</b>	500	3,72	1 369	3,11
5	<b>kharata</b>	421	3,13	1 185	2,69

Source: Bulletin de la PME et de l'artisanat dans la wilaya de Bejaia 2011.

## 2. Présentation de l'enquête sur le terrain

L'objectif de cette section est de présenter et à analyser les données fournies par les dirigeants des entreprises enquêtées. La présentation des PME opérant au niveau de cette région, notamment en termes d'emploi. D'autre part, la présentation des caractéristiques de l'environnement dans lequel opèrent ces entreprises. Ainsi que l'interprétation des résultats de l'enquête feront l'objet du deuxième point ; et ce, afin de porter des éléments de réponses aux questions posées dans la problématique.

### 2.1.L'enquête : objectifs et méthodologie

L'objectif principal recherché à travers cette enquête consiste à comprendre la dynamique du phénomène PME et sa contribution à l'emploi.

Quelest le rôle de la PME dans la création de l'emploi? Relève-t-ilde la compétitivité de l'entreprise?Est-il lié à l'entrepreneur comme seul maître à bord ou à l'organisation, qui constitue l'intermédiaire entre la PME même et son environnement ou relèvent-ils de l'extérieur, c'est-à-dire, liés à l'environnement dans ses diverses dimensions ou encore le tout à la fois? Quelles sont les obstacles et les failles que connais la PME dans cette région?

Pour répondre aux questions portant sur les facteurs et le rôle de la petite et moyenne entreprise à la création de l'emploi et les entraves liées à la PME au niveau de la wilaya de Bejaïa, il a été procédé à une enquête sur le terrain à partir d'un échantillon d'entreprises dont le cycle de vie diffère.

L'enquête a été réalisée en deux étapes, la première consistait seulement dans le dépôt d'un questionnaire et une prise de contact avec le responsable de l'entreprise qui est en général son propriétaire, et ce dans le but de lui expliquer l'objet de notre étude. En outre, pour une bonne réflexion autour de la problématique posée, un temps leur a été accordé.

Ensuite et dans une deuxième étape, nous leur avons rendu une visite pour l'explication des questions mal comprises. De plus, dans le but d'un approfondissement et d'une meilleure compréhension de leurs comportements, une interview a souvent été réalisée quand cela nous a été possible.

Notre échantillon se compose de 33 PME sur une population totale de 13 464 entreprises. Le choix des entreprises enquêtées est dicté par un certain nombre de critères pris pour assurer la représentativité de l'échantillon à savoir :

- L'effectif, le chiffre d'affaire, le climat du travail et ... . À ce niveau, la date de création et l'âge de l'entreprise ont été nos points de repères.
- Le critère de la représentativité des secteurs est pris en compte étant donné que les acteurs auxquels nous nous sommes intéressés exercent dans les secteurs suivants : l'agroalimentaire, les services, les petites industries diverses (confections, matériaux de construction), et le BTP.

La prise en considération de ces secteurs est basée sur le rôle que joue la PME dans chacun de ces derniers, et la classification de cette dernière selon le secteur et la branche d'activité la plus dominante. Étant donné, les difficultés rencontrées lors de notre enquête, à savoir notamment la rétention de l'information par un nombre important de responsables de PME, le nombre d'entreprises enquêtées nous a été imposé.

## **2.2. Le questionnaire**

Le questionnaire a été élaboré selon les objectifs de la problématique, à savoir identifier le problème de l'emploi dans les PME, le recrutement au sein de ces entreprises, et

les politiques de subvention de l'Etat. Autrement dit, identifier les facteurs de succès de ces entreprises en matière d'emploi, ainsi que leurs stratégies de recrutement.

Notre questionnaire est de type ouvert et non directif. Ceci s'explique par les avantages qu'il présente pour le thème abordé. Ce choix correspond en fait à une volonté de ne pas enfermer l'enquête dans des limites étroites et contraignantes. Le questionnaire 41 questions réparties en quatre 4 axes:

- **Axe 1 : La présentation de l'établissement :** cet axe vise à faire ressortir les caractéristiques générales des entreprises enquêtées telles que ; la date de création de l'entreprise, son raison social, sa forme juridique et la nature de son activité.
- **Axe 2 : L'emploi au sein de l'entreprise :** dans cette étape les questions posées ont trait aux résultats quantitatifs de l'entreprise comme; le nombre de salariés, leurs distribution par catégorie socioprofessionnelles, leur niveau de qualification, la part du coût salarial supporté dans le coût total, la valeur des indemnités versées.
- **Axe 3 : le recrutement au sein de l'entreprise :** les questions posées dans cette étape s'intéressent aux modes de recrutement et les politiques d'aide à la création de l'emploi.
- **Axe 4 : Section générale :** cet axe s'intéresse à l'illustration de la vision future de l'entreprise, éventuelle expansion et les principaux obstacles qu'elles rencontrent.

L'enquête s'est déroulée avec les entrepreneurs responsables des PME dans leur majorité des SARL au niveau du siège de leur entreprise. Abstraction faite des difficultés rencontrées avec quelques dirigeants de PME, le questionnaire a été bien reçu par les dirigeants ayant répondu positivement sauf pour quelques questions dont les réponses ont été jugées de type confidentiel. Dans certains cas, les questions, qui touchent à la personnalité du dirigeant entrepreneur, ont particulièrement flatté ces derniers. Cela leur a permis de parler d'eux-mêmes, de leurs exploits personnels, de leurs projets, de leurs motivations et de leurs esprits d'indépendance.

Comme cela a été avancé, quelques difficultés ont été rencontrées pendant l'enquête, à savoir la rétention de l'information par quelques dirigeants (le cas concerne généralement les dirigeants non instruits) de PME, qui jugeaient confidentielles et personnelles leurs idées et leurs stratégies. Quelques uns ont complètement refusé de répondre à nos questions sans avancer de motifs justifiant leur refus. L'enregistrement leur a été proposé, mais le refus était sans commentaire. Pour gagner leur confiance, il a été jugé préférable de faire appel à la prise

de note et à la mémoire car quand les réponses vont vite, il n'est pas possible de tout écrire sur place.

Les premières constatations avant le dépouillement, puis l'analyse des données et résultats de l'enquête sont très importantes:

- Dans leur majorité, les petites et moyennes entreprises enquêtées sont des PME familiales créées par des individus ;
- Les difficultés auxquelles ces PME sont généralement confrontées sont quasiment identiques à toutes les PME (financement, recrutement, l'environnement institutionnel, économique, ....) ;
- Concernant l'emploi, au sein des PME enquêtées, toutes confondues, il n'y a pas de stratégie de recrutement mais de l'improvisation.

### **2.3. Description de l'échantillon d'étude**

Comme cela a été avancé précédemment, notre étude est réalisée sur un échantillon de PME dont le nombre est de 33. Toutefois, le nombre d'entreprise ayant répondu à l'enquête nous a été imposé en conséquence des difficultés rencontrées. Ce dernier se limite à seulement 20 petites et moyennes entreprises. Ces dernières exercent dans des secteurs d'activités différents, elles sont dans leur grande partie privées à caractère familial. Nous recensons seulement une PME publique. En outre, par référence à la date de création, les PME enquêtées sont de divers âges, nouvellement créées ou dépassent les 5 ans.

#### **2.3.1. Répartition des PME selon la propriété du capital**

La répartition selon la propriété du capital des PME de notre échantillon affiche les résultats qui sont résumés dans le tableau suivant :

**Tableau 17 : Répartition des PME selon la propriété du capital**

Nature de la PME	Nombre de PME	Pourcentage (%)
<b>PME privées</b>	19	95
<b>PME publiques</b>	1	5
<b>Total</b>	20	100

**Source :** élaborer par nous même à partir de l'enquête 2013.

Avec 95% des PME enquêtées à hauteur de 19 sont des PME à caractère privé de type SARL. Seulement 5% de ces entreprises affichent la propriété de l'Etat. Cette PME publique fait partie des entreprises publiques économiques nées des restructurations des années quatre-vingt.

### 2.3.2. L'âge des PME enquêtées

Sur le plan de la répartition par catégories d'âge des PME enquêtées, le tableau suivant résume les résultats obtenus par notre enquête.

**Tableau 18 : Répartition par catégories d'âge des PME enquêtées dans la wilaya.**

Catégorie d'âge\ nombre de PME	Nombre de PME	Pourcentage (%)
<b>De 1 à 5 ans</b>	10	50
<b>entre 5 à 10 ans</b>	7	35
<b>De 10 ans et plus</b>	3	15
<b>Total</b>	20	100

**Source :** Elaboré par nous même à partir de l'enquête 2013.

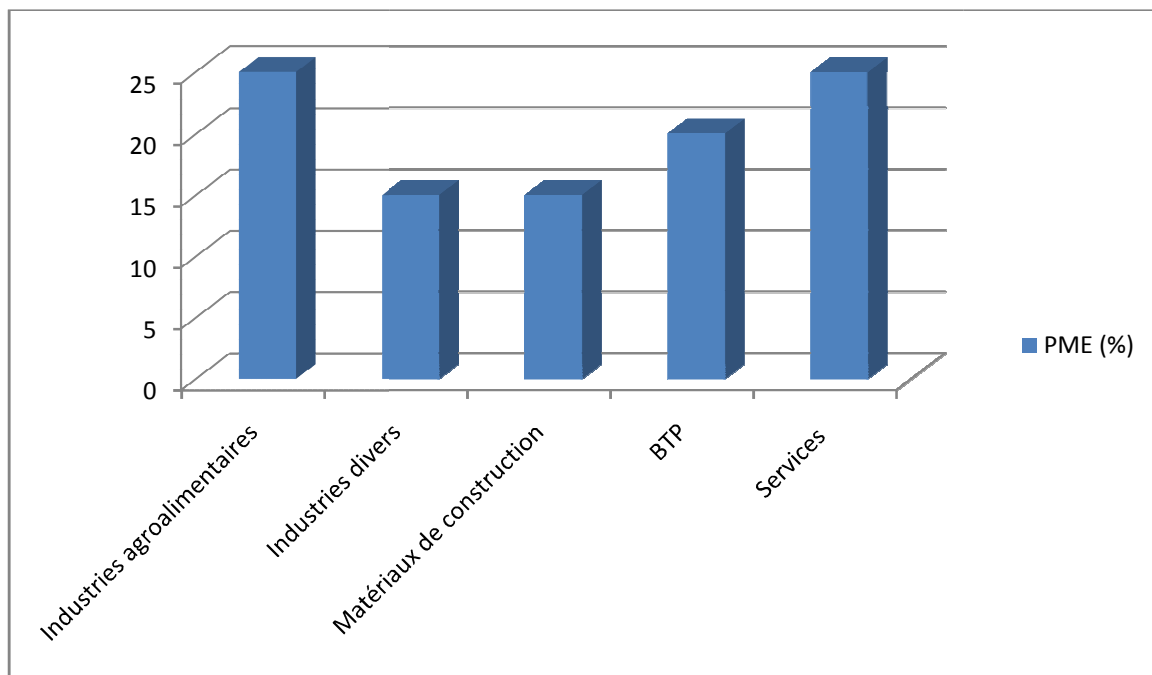
La répartition par catégories d'âge des entreprises de notre échantillon, montre que 50% de ces dernières ont moins de 5 années d'existence. Avec 35% entre cinq et dix ans de vie, et le reste 15% qui ont plus de 10, Cela nous semble très important pour l'analyse car on ne peut parler de d'emploi durable, et que si peu d'entreprise ont réussi les premières phases du cycle de vie, les 05 premières années.

### 2.3.3. Répartition des PME selon le secteur d'activité

La répartition des petites et moyennes entreprises de notre échantillon selon le secteur d'activité est représentée par le graphique suivant :

**Graphique07 :**

Répartition par secteurs d'activités des PME enquêtées au niveau de la wilaya de Bejaïa durant l'an 2012



**Source :** conception personnels à partir des données de l'enquête 2013.

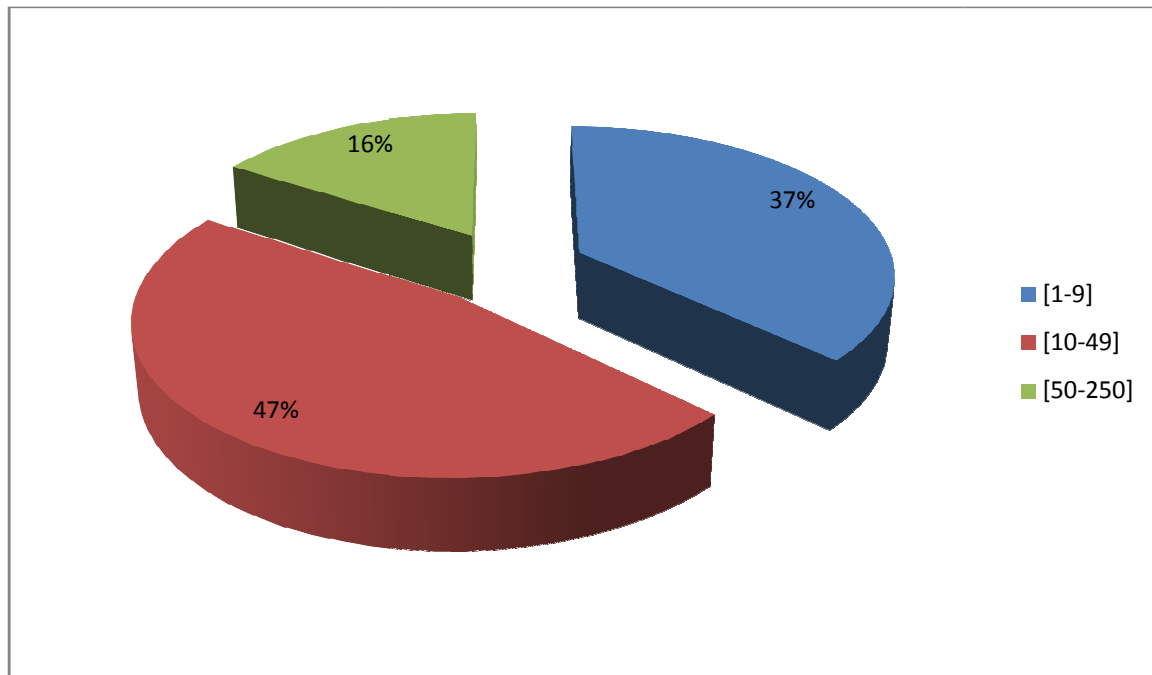
D'après le graphique de la répartition par secteurs d'activités des entreprises enquêtées, 25% des PME exercent dans le secteur de l'agroalimentaire, 15 % dans les industries diverses à savoir le textile, la confection, les boulons et les fils de bottelage....etc. Et de 20% dans le BTP. Quant au commerce et au secteur des services, le nombre de PME est de 5 soit un pourcentage de 25%. Ces statistiques montrent qu'au niveau de la wilaya de Bejaïa, le cas est identique en comparaison avec les autres wilayas du pays. Autrement dit, les secteurs de prédilection des PME sont d'avantage, les services et le commerce, l'agroalimentaire et le BTP.

### 3.3.4. Répartition selon l'effectif employé

Au plan de la répartition selon l'effectif employé, le tableau 17 laisse apparaître les résultats suivants :

**Graphique 08 :**

Répartition selon le nombre d'effectifs employé des PME enquêtées au niveau de la wilaya de Bejaïa 2011.



Source : élaborer par nous même à partir de l'enquête 2013.

A l'exception des trois moyennes entreprises de notre échantillon, l'analyse par taille des entreprises enquêtées révèle que la totalité de ces dernières sont des petites et micro-entreprise. Elles emploient un nombre d'effectifs qui va de 1 à 49 employés.

### 2.3.5. Répartition des PME enquêtées selon le statut juridique

Les formes juridiques revêtues par les PME de notre échantillon sont diverses et variées, les résultats de notre enquête sont résumés dans le tableau suivant :

**Tableau 19** : Répartition selon le statut juridique des PME enquêtées au niveau de la wilaya de Bejaia 2013

Forme juridique	Fréquence	%
<b>SARL</b>	7	35
<b>EURL/Entreprise individuelle</b>	6	30
<b>SNC</b>	5	25
<b>SPA</b>	2	10
<b>Total</b>	20	100

Source : élaborer par nous même à partir de l'enquête 2013.

D'après le tableau précédent, nous constatons que 35 % des entreprises de notre échantillon sont des Sociétés A Responsabilité Limitée (SARL). La prédilection des PME pour cette forme d'entreprise s'explique par les avantages qu'offre la SARL aux PME à savoir:

- Dans le cas où, à la constitution de l'entreprise, se pose le problème de moyens de financement qui sont limités, la S.A.R.L se présente comme étant la forme juridique la plus adaptée, vu que « le minimum du capital social de constitution » exigé est des plus réduits ;
- Avec la limitation du nombre d'associés à au plus 20 personnes et au moins 01 personne, la S.A.R.L représente la forme juridique la mieux adaptée aux entrepreneurs désirant créer une PME dont la participation au capital soit limitée à leur personne et aux membres de leur famille;
- Dans le cadre de la S.A.R.L, tous les associés auront le droit à un poste de travail au sein de l'entreprise, sinon en tant que gérant, du moins en tant qu'exécutant, c'est pourquoi elle constitue un modèle adapté aux PME familiales où une partie si se n'est pas la totalité des fonctions de gestion et d'exécution sont prises en charge par les membres de la famille du (des) propriétaire(s) ;
- La S.A.R.L est la forme juridique qui s'impose aux PME familiales dont les propriétaires sont attachés à la perpétuation de la propriété au sein de la famille, dans la mesure où les lois régissant son fonctionnement permettent la transmission des



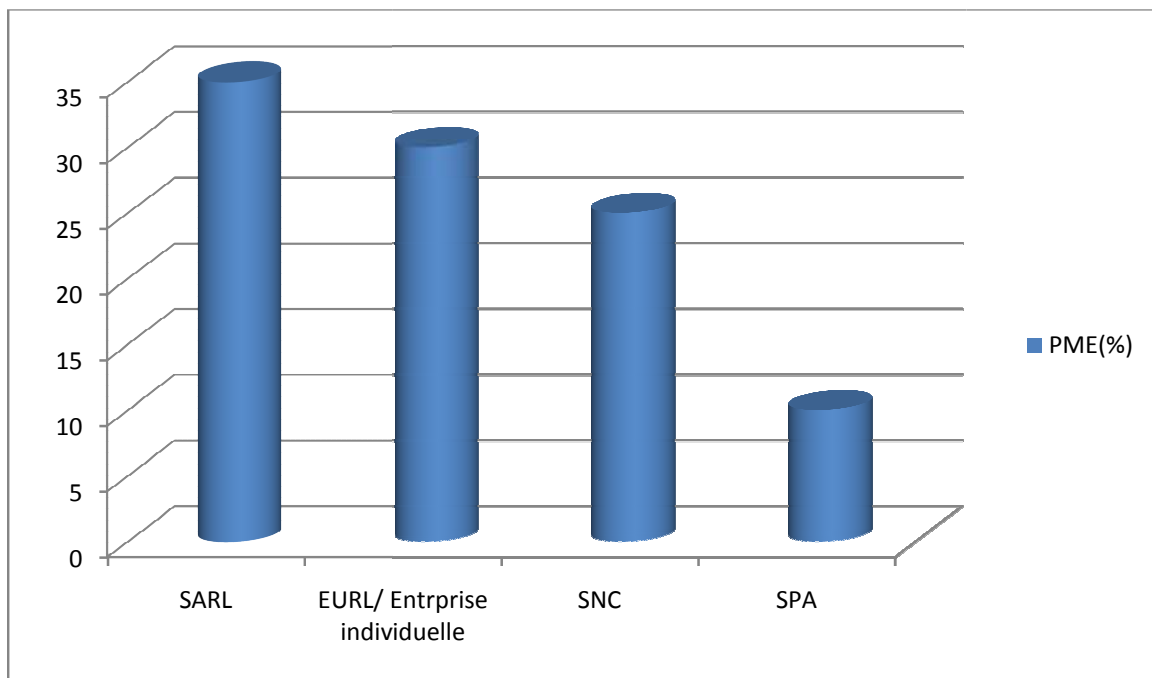
droits de propriété aux membres de la famille par une simple procédure légale d'agrément ;

- La S.A.R.L est la forme juridique, qui convient le mieux à une PME individuelle ou familiale dont les propriétaires ont la volonté et les moyens de réaliser la création et (ou) le développement de l'entreprise par le moyen de l'autofinancement.

Quant aux autres formes, nous recensons en deuxième place l'E.U.R.L avec 30%, la SNS avec 25% et enfin la SPA avec seulement 10%.

**Graphique09 :**

Répartition selon le statut juridique des PME enquêtées au niveau de la wilaya de Bejaïa 2013.



Source : élaborée par nous même à partir de l'enquête 2013.

**2.3.6. Répartition spatiale des entreprises enquêtées**

La commune de Bejaia domine les autres communes avec 45% en majorité, puisque elle attire beaucoup d'investisseurs par les avantages économiques quelle offre comparativement aux autres villes de la wilaya. Ensuite viennent la commune d'Amizour, Akbou, Sidi-Aich, et El-kseur. En raison d'infrastructures (port, ...) et réseaux d'utilités nécessaires, ...

**Tableau 20** : Répartition spatiale par commune des entreprises enquêtées.

<b>Daira</b>	<b>Nombre de PME</b>	<b>%</b>
<b>Bejaia</b>	9	45
<b>Akbou</b>	4	20
<b>El-Kseur</b>	3	15
<b>Sidi-Aich</b>	1	5
<b>Amizour</b>	1	5
<b>Oued-Ghir</b>	1	5
<b>Aokas</b>	1	5
<b>Total</b>	20	100

**Source** : Résultat de notre enquête 2013.

### 3.2.7. Répartition des PME enquêtées selon la taille et la nature d'activité en 2013

Le but de cette répartition est de faire montrer la concentration des PME enquêtées dans les différents secteurs d'activités, et les résultats sont présentés dans ce tableau suivant :

**Tableau 21**: Répartition des PME enquêtées par nature d'activités et type de PME en 2013.

<b>Nature de l'activité</b>	<b>Nature de la PME</b>			<b>Total</b>
	<b>Très petite</b>	<b>Petite</b>	<b>Moyenne</b>	
Industries agroalimentaires	2	3	0	5
Industries manufacturières	1	1	1	3
Matériaux constructions	1	1	1	3
BTP	1	2	1	4
Services	2	2	1	5
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>20</b>

**Source** : établi par nos même à partir les résultats d'enquête 2013.

Les résultats présentés dans ce tableau montrent une répartition non équilibrée des différents types d'entreprises selon les secteurs activités, activant généralement dans le secteur des services et d'une part moins élevée dans les autres secteurs. Cette raison peut être expliquée par les faibles coûts des ressources humaines, matérielles et financières demandées par ce secteur d'une part, et sa forte création de valeur ajoutée d'une autre part. Par contre, la petite et la moyenne entreprise marque aussi sa présence dans les différents secteurs, mais la moitié d'elles sont plantées dans le secteur de l'industrie (5 entreprises pour la petite et 4 pour la moyenne), et le reste est réparti entre le BTP (4 entreprises pour la petite) et le service. Cela est logique avec les besoins d'activité de ce secteur qui demande et crée de l'emploi et qui nécessite une main-d'œuvre moins qualifiée.

### 3.2.8. Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires et les emplois créés

La répartition des entreprises enquêtées selon les seuils des chiffres d'affaires retenus dans la loi n°01.18 du 12 décembre 2001, sur l'orientation et la promotion de la PME, nous a permis de dégager trois catégories d'entreprises comme nous montre le tableau ci-dessous.

**Tableau 22 :** Répartition des entreprises enquêtées en fonction de chiffre d'affaires réalisées (2008-2012).

Chiffre d'affaires annuel en DA	Nombre d'entreprises		
	2009	2011	2013
Moins de 20 Millions	6	7	9
Entre 20 et 200 Millions	5	6	7
200 Millions à 2 Milliards	3	3	4
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>20</b>

Source : Etabli par nous même à partir des résultats d'enquête 2013.

L'observation de ce tableau, nous a permis de constater une évolution de nombre des PME d'une année à l'autre, ainsi que la plupart de ces entreprises se concentre dans la catégorie dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 20 Millions de DA (la très petite entreprise).

**Tableau 23 :** Répartition d'emplois créés en fonction de chiffre d'affaires réalisés.

Chiffre d'affaires annuel en DA	Emplois créés		
	2009	2011	2013
Moins de 20 Millions	67	70	72
Moins de 200 Millions	80	102	133
De 200 Millions à 2 Milliards	397	441	511
Total	544	613	716

Source : Etabli par nous même à partir des résultats d'enquête 2013.

Par contre les emplois créés sont en parallèle avec l'augmentation du chiffre d'affaire. En d'autres termes, les entreprises ayant un chiffre d'affaires plus élevés sont les plus

créatrices d'emplois. Ce qui confirme que la taille de l'entreprise est un facteur déterminant de l'emploi.

### 3.2.9. La contribution de chaque secteur à la création d'emplois dans les PME enquêtées

L'élément suivant porte sur l'analyse et le rôle des entreprises enquêtées à la création d'emplois. Et le tableau suivant illustre l'évolution d'emplois réalisés durant la période arrêtée 2008-2012 ainsi que la part d'emplois recouvrer chaque secteur.

**Tableau 24 :** La contribution des secteurs d'activité à la création d'emplois dans les PME enquêtées.

Années	Services	BTP	Petite Industrie	Total
<b>2009</b>	37	255	112	<b>404</b>
<b>2011</b>	58	233	187	<b>478</b>
<b>2013</b>	75	301	219	<b>595</b>

**Source :** établi par nos soins à partir les résultats d'enquête.

D'après les résultats obtenus de notre enquête effectuée sur un échantillon de 20 entreprises situées a la wilaya de Bejaïa. Nous avons constaté une tendance à la hausse sur le niveau des entreprises créées pendant la période allant de 2009-2013, il passe de 404 employés en 2009 à 595 en 2013. Le tableau ci-dessous montre cette évolution.

**Tableau 25 :** l'évolution des PME enquêtées et les emplois créés par ces dernières durant la période 2009-2013

	2009	2011	TE	2013	TE
PME créées sur la base de celle enquêtées	14	16	14,29%	20	25%
Nombre d'emplois créés par les entreprises créées	404	478	18,32%	595	24,48

**Source :** établi par nos soins à partir les résultats d'enquête.

Avec un taux d'évolution de 14,29% en 2009 et de 25% en 2013. Cette tendance à la hausse de nombre de PME induite avec elle un accroissement de nombre d'emploi avec un taux passant de 18% en 2011 à 24,48% en 2013.

#### **4. Dépouillement et analyses des données relatives aux résultats obtenus**

L'enquête sur le terrain nous a permis non seulement d'identifier les facteurs de la dynamique de la PME et la création de l'emploi, mais aussi de mettre en évidence leur nature, leur importance et leur degré d'influence.

L'analyse des résultats de l'enquête fait sortir que 85% des dirigeants de PME enquêtées distinguent entre deux types de facteurs pouvant être à l'origine de la dynamique d'une PME. Ces facteurs, peuvent être internes et liés soit au(x) propriétaire(s) dirigeant(s) ou à l'organisation et le mode de gestion pratiqués, ou externes c'est à dire liés à l'environnement de l'entreprise. Certains dirigeants parlent aussi des spécificités de la PME comme atouts non négligeables.

##### **4.1. Analyse des variables explicatives internes**

Pour pouvoir construire une image assez nette des caractéristiques spécifiques des PME enquêtées étant donné le rôle très important de ces dernières pour la survie et la pérennité des PME, et étant donné leur rôle important dans la création d'emplois, nous avons consacré toute une partie de notre questionnaire au recueil d'informations propres aux spécificités de la PME ainsi que leurs propriétaires dirigeants et ce en se basant sur les éléments suivants :

- L'emploi au sein de la PME ;
- le mode de recrutement ;
- La taille de l'entreprise comme facteur explicatif et sa dynamique à la création de l'emploi ;
- L'organisation et le mode de gestion;
- les dispositifs d'aide à l'emploi;
- L'environnement (économique, institutionnel et concurrentiel) de la PME ;
- L'information, l'innovation et la gestion financière dans les PME ;
- La formation des employés.

##### **4.2. La taille d'entreprise, la dynamique de création d'emplois**

L'analyse de ces facteurs est dans l'intérêt d'affirmer ou bien infirmer les hypothèses indiquées dans la problématique, la taille de l'entreprise se détermine par le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise et l'effectif des employés déclarés.

Alors à partir des différents croisements entre les variables prèes citées, nous avons constaté les points qui suit :

- La concentration et la répartition des PME enquêtées dans les trois secteurs d'activités tel que, l'agroalimentaire, le bâtiment et les services.
- La relation existante entre le chiffre d'affaires et l'emploi. Cette dernière est une relation de dépendance, car la réalisation d'un chiffre d'affaires important peut engendrer l'élargissement de cette entreprise et qui a son tour peut créer de nouveaux emplois.
- Le secteur le plus dynamique qui couvre la grande part d'emploi. Les petites entreprises dominent les autres types d'entreprises dont elles englobent une main-d'œuvre importante.

## **Conclusion**

Cette partie de notre travail, qui consistait en une vérification et une validation empirique des propositions exploratoires et hypothèses de la recherche, nous amène à conclure que la PME algérienne qui est d'avantage considérée comme acteur de développement local d'une part, et acteur de développement économique d'autre part, a traversé ses différentes phases liées à l'histoire de l'Algérie et à sa politique de développement économique. Le cas est d'ailleurs le même pour les PME dans la wilaya de Bejaïa. La PME se voit assignée un rôle de plus en plus important pour la croissance économique du pays.

Les mesures d'aides prises par les Pouvoirs Publics en faveur de la PME et en matière d'emploi, et qui se sont concrétisés par la mise en place de divers dispositifs et politiques avantageuses pour l'investissement privé, et les caractéristiques de l'environnement dans la wilaya de Bejaïa, ont fait que le nombre de PME s'est multiplié durant notamment ces dernières années. Toutefois, les contraintes que rencontrent les PME sont diverses et rendent sa dynamique et l'emploi l'objet de notre étude.

*CONCLUSION*  
*GENERALE*

## Conclusion générale

La PME reste une réclamation de besoin et de politiques économiques d'un pays, et une spécificité de taille et de choix d'investissement. Aujourd'hui les PME représentent une majorité en termes de nombre, mais en termes de concurrence elles sont de faible intensité face aux grandes entreprises. Malgré tous les points qui différencient la petite et la grande dimension, mais il existe toujours une relation entre ces dernières (la sous-traitance). La situation nuisible qui y a touché le marché du travail algérien, plus précisément la population des jeunes. En plus, des autres facteurs près cités qui ont joué un rôle important et néfaste sur l'alimentation et la gravité de ce phénomène désastreux. Ceci a rendue nécessaire l'intervention de l'Etat sur le marché, en instaurant des mesures active et passive afin de lutter contre le chômage et de promouvoir l'emploi. Malgré toutes ces interventions, le taux de chômage est toujours resté élevé, car ces interventions ne sont pas vraiment des stratégies à long terme visant à réduire progressivement le taux de chômage. Mais beaucoup plus des mesures à court termes focalisées sur la création provisoire des postes de travail, comme il s'est confirmé par l'enquête menée en 2008 par le FMI et ONS.

L'Algérie représente une opportunité très attractive pour les investisseurs et les créateurs d'entreprises. Les efforts doivent être réunis et enrichis en matière de promotion, de suivi et d'accompagnement du secteur des PME. Le tissu économique doit être densifié, le soutien de l'Etat doit être plus pertinent et dépasse les lourdeurs administratives et bureaucratiques. Le développement du secteur des PME dépend dans une large mesure du climat des affaires, c'est dans cette optique, qu'apparaît le rôle primordial que les PME sont appelées à accomplir dans la conduite d'un développement économique national et durable.

La PME algérienne est considérée comme acteur de développement local d'une part, et acteur de développement économique d'autre part, à travers ses différentes phases liées à l'histoire de l'Algérie et à sa politique de développement économique. Le cas est d'ailleurs le même pour les PME dans la wilaya de Bejaia. La PME se voit assignée un rôle de plus en plus important pour la croissance économique du pays.

Les mesures d'aides prises par les Pouvoirs Publics en faveur de la PME et en matière d'emploi, et qui se sont concrétisés par la mise en place de divers dispositifs et politiques avantageuses pour l'investissement privé, et les caractéristiques de l'environnement dans la wilaya de Bejaia, ont fait que le nombre de PME s'est multiplié durant notamment ces dernières années mais ces dernières n'ont pu créer que des emplois pour la majorité précaire.



## Bibliographie

### 1- Ouvrage:

1 : Pierre-Noel Denieuil et Mohamed Madoui ; « Entrepreneurs maghrébines, terrains en developpement» ; édition Karthala et IRMS 2011.

2 : BOUYACOUB Ahmed. ; « Les PME en Algérie : dynamique et limites institutionnelles, de la gouvernance des PME » ; l' harmattan, France, 2000.

3 : WTTTERWULGHE Robert ; « LA PME une entreprise humaine » ; édition : De Boeck ; Paris-Bruxelles, 1998.

4 : GILLER Bressay, CHLISTION Konkuyt ; « Economie d'entreprise ; édition : 7 de DALLOZ ; France, 2004.

5 : Nadine Levretta ; « Les PME Définition, rôle économique et politiques publiques » ; édition : de Boeck, Bruxelles, 2009.

6 : GAMBIER D. et VERNIERES M ; « L'emploi en France » ; édition : La Découverte ; Repères.1998.

7 : GASSE Yvon ; « l'influence du milieu dans la création de l'entreprise » ; édition : Economica, Paris. 1998.

### 2- Mémoires et thèse :

ARHAB.B dans la « Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie, thèse 2010 » université de Bejaia.

Equipe de recherche (Pr. KHELADI Mokhtar, ARHAB Baya, MERZOUK Farida, MANCER Ilyes) « Essai d'analyse du triptyque : emploi-compétitivité-croissance, à l'ère des économies fondées sur la connaissance »Rapport final 2009 ; Université de Bejaia.

OUGHLICIA.A dans « PME/PMI : un déterminant de la croissance économique en Algérie ? »Mémoire de master en science économique ; université de Bejaia.

BOUKROU Aldjia « Essai d'analyse des stratégies de pérennité dans les PME, le cas des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire de magister en science économique, option : management des entreprises ; université de Tizi-Ouzou, 2011.

OUCHEN.A « Essai d'évaluation des programmes de mise à niveau des entreprises algériennes, Cas de la wilaya de Bejaïa », mémoire de magister en science économique, option : Dynamique économique, développement locale et territoire ; université de A/MiraBejaïa, 2011.

HAMADAMA Nana « Contribution de la PMI au développement de la wilaya de Bejaia durant la période 1990-2001 » ; mémoire de magister en économie, option : gestion du développement, université de Bejaia. 2003.

NASROUN, N ; « dynamique entrepreneuriale et déterminants de la création des PME dans la wilaya de Bejaia » ; Mémoire magister, 2001.

### 3- Articles, documents et revues:

Alcouffe.A et Kammoun.S : «Une approche économique des compétences de la firme, vers une synthèse desthéories néo-institutionnelles et évolutionniste » ; édition : LIRHE, Toulouse. Février 2000.

Julien(P.A) : « trente ans de théorie en PME : de l'approche économique a la complexité », 75e congres de l'ACEFAS, 10-11 mai 2007, trois- rivièrre.

MARCHESNAY (Michel). PME et modernités, [www.Enstmedia.Ac.macpFixe](http://www.Enstmedia.Ac.macpFixe) PME& modernités, pdf

ROBINSON (joen) :l'économie moderne. Traduction Française.

D. BAROIN, PME et emploi en France : Première éléments d'analyse in « les PME créent-elles des emplois ?».

Htp://www .globenet.org/horizon-local /.

KHELADI(M), IDIR(M), ALILAT(T), BEDJGUELLEL(F) ; « Al 'ère de la mondialisation, la PME, peut-elle constituer un voie développement pour l'Algérie ?» ; projet de recherche, université de Bejaia, 2008.

AMARI. BENYAHIA Taib. DJEMANE Seguini ; « l'évolution du rôle des PME privés dans le développement économique en Algérie : synthèse macroéconomique ».

ZOUNTI ; « l'incubateur d'entreprise, un dispositif fondamental pour le développement de la PME algérienne » ; CU KHEMIS Miliana, communication sur entrepreneuriat et innovation dans les pays en vois dedéveloppement.

Bulletins d'information statistiques : N°14 (2008), N°16 (2009), N° 18 (2010), N° 20 (2011), N° 22(2012).Direction des systèmesd'information et des statistiques. Ministère de la petite et la moyenne entreprise et de l'artisanat.

Lois n° 01-18 du 12 décembre 2001:Lois d'orientation sur la petite et moyenne entreprise dans la phase de création de l'entreprise qui poivraient être mise en oeuvre. Elle prévoit Nouveau code d'investissement en 1993 : décret législatif du 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement

Lois du 21/08/1982 qui a élargi les domaines d'activités et offre certaines avantagesau secteur privé,

#### **4- Sites web**

- Conseil national économique et social (CNES) : [www.cnes.dz.com](http://www.cnes.dz.com)
- FMI : [www.imf.org](http://www.imf.org)
- Caisse nationale d'assurance chômage : [www.cnac.dz](http://www.cnac.dz)
- Office national des statistiques : [www.ons.dz](http://www.ons.dz)

## Liste des tableaux

<b>Tableau 01 :</b> niveau de création moyenne annuelle d'emplois durant la période des 4 premiers plans.....	18
<b>Tableau 02 :</b> Caractéristiques du chômage entre 1987-2012.....	20
<b>Tableau 03 :</b> Population globale des PME à fin 2012.....	32
<b>Tableau 04 :</b> Evolution des PME en Algérie durant 2003-2010.....	33
<b>Tableau 05 :</b> Mouvements des PME privées par tranches d'effectif.....	34
<b>Tableau 06 :</b> Evolution des PME privées par secteurs d'activité.....	34
<b>Tableau 07 :</b> Evolution des emplois déclarés par type de PME.....	36
<b>Tableau 08 :</b> Evolution du PIB par secteur juridique HH (2007-2011) <b>Unité :</b> Mds DA.....	37
<b>Tableau 09 :</b> FGAR : Situation globale des dossiers traités durant 2012.....	39
<b>Tableau 10 :</b> évolution de la population de la wilaya de Bejaia de 1977 à 2011.....	45
<b>Tableau 11 :</b> Situation de l'emploi dans la wilaya.....	45
<b>Tableau 12 :</b> données statistiques sur la population des PME.....	46
<b>Tableau 13 :</b> Emploi du secteur de la PME.....	46
<b>Tableau 14 :</b> Evolution des PME et l'emploi entre 2010 et 2011.....	47
<b>Tableau 15 :</b> Répartition des PME par secteurs d'activités regroupées.....	47
<b>Tableau 16 :</b> Répartition spatiale des PME des 5 premières communes et le nombre d'emplois (par ordre décroissant).....	48
<b>Tableau 17 :</b> Répartition des PME selon la propriété du capital.....	52
<b>Tableau 18 :</b> Répartition par catégories d'âge des PME enquêtées dans la wilaya.....	53
<b>Tableau 19 :</b> Répartition selon le statut juridique des PME enquêtées au niveau de la wilaya de Bejaia 2013.....	56
<b>Tableau 20 :</b> Répartition spatiale par commune des entreprises enquêtées.....	58
<b>Tableau 21:</b> Répartition des PME enquêtées par nature d'activités et type de PME en 2013.....	58
<b>Tableau 22 :</b> Répartition des entreprises enquêtées en fonction de chiffre d'affaires réalisées (2008-2012).....	59
<b>Tableau 23 :</b> Répartition d'emplois créés en fonction de chiffre d'affaires réalisés.....	59
<b>Tableau 24 :</b> La contribution des secteurs d'activité à la création d'emplois dans les PME enquêtes.....	60
<b>Tableau 25 :</b> Répartition des entreprises enquêtées selon les contraintes de recrutement.....	60
<b>Tableau 26 :</b> Répartition de personnels selon le niveau de qualification.....	61
<b>Tableau 27 :</b> Répartition des contraintes de recrutement par tranche d'effectifs.....	62

## Liste des graphiques

<b>Graphique 01</b> : place de la PME dans le tissu économique des pays développés.....	08
<b>Graphique 02</b> : La croissance de la PME.....	14
<b>Graphique 03</b> : Evolution du taux de chômage de l'indépendance jusqu'en 2012.....	17
<b>Graphique 04</b> : Evolution des emplois PME en Algérie durant 2004-2010.....	36
<b>Graphique 05</b> : Evolution des PME de la wilaya de Bejaia durant la période 2002-2011.....	47
<b>Graphique 06</b> : Répartition d'emplois créés par type des PME.....	48
<b>Graphique 07</b> : Répartition par secteurs d'activités des PME enquêtées au niveau de la wilaya de Bejaia durant l'an 2012.....	54
<b>Graphique 08</b> : Répartition selon le nombre d'effectifs employés des PME enquêtées au niveau de la wilaya de Bejaia 2011.....	55
<b>Graphique 09</b> : Répartition selon le statut juridique des PME enquêtées au niveau de la wilaya de Bejaia 2013.....	57

## Liste des abréviations

**ANDI** : Agence Nationale de Développement des Investissements

**ANSEJ** : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

**ANGEM** : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

**ANDI** : Agence Nationale de Développement des Investissements

**ANDPME** : Agence nationale de développement de la PME

**ADS** : Agence de Développement Social

**BTPH** : bâtiment, travaux publics et hydraulique

**CDD** : Contrat à Duré Déterminé

**CDI** : Contrat à Duré Indéterminé

**CE** : Commission Européen

**CENAP** :le centre national d'étude et d'analyse pour la planification

**CNAC** : Caisse Nationale d'Allocation Chômage

**CNAS** : Caisse Nationale d'Assurance Sociale

**CNI** : la Commission Nationale des Investissements

**CNES** : le Conseil national économique et social

**CPE** : Contrat de Pré Emploi

**CGCI-PME** : Caisse de garantie des crédits d'investissements pour la PME

**DIPJ** : Dispositifs d'Insertion Professionnelle des Jeunes

**EI** : Entreprise Individuelle

**FGAR** : Fonds de garantie des crédits aux PME

**GE** : Grande Entreprise

**IAIG** : Indemnité d'Activité d'Intérêt Général

**ISMME** : Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques

**MDS** : Milliards

**OCDE** : Organisation de Coopération pour le Développement Economique

**PEJ** : Programme d'Emploi des Jeunes

**PIB** : Produit Intérieure Brute

**PME** : Petite et Moyenne Entreprise

**PMI** : Petite et Moyenne Industrie

**PNMA** : Le Programme National de Mise à Niveau

**SPA** : Société par Action

**SGT** : Statut Général des travailleurs

**TPE** : Très Petite Entreprise

**UE** : Union Européenne

**VA** : La Valeur Ajouté

**VA** : Valeur Ajouté

<b>Introduction générale</b> .....	1
<b>Chapitre I qu'est-ce que la PME</b> .....	5
<b>Introduction</b> .....	5
<b>1. Définition de la PME</b> .....	5
1.1 L'approche quantitative.....	5
1.2 L'approche qualitative.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.1 Un dirigeant proche de ses salariés .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.2 Une forte imbrication des fonctions de l'entreprise .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.3 Des systèmes d'information et de coordination simplifiés ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.4 Une stratégie informelle et à court terme .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.5 Un capital de proximité .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.6 Une clientèle locale et une forte insertion territoriale .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2. La contribution de la PME dans l'économie</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.1. L'apport de la PME dans le développement économique .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.2. L'apport à la production, consommation et exportation .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.3. La contribution à la fiscalité .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.4. Apport des PME à La création des emplois .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.5. L'innovation dans les PME .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3. La PME et la grande entreprise</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.1 Les économies d'échelle et les déséconomies d'échelle .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.2. Les économies de champ et les dés économies de champ .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.4. Les économies d'apprentissage et les dés économies d'expérience.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>défini.</b>	
3.5. L'effet de taille .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.6. L'effet de grossissement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

**Chapitre II La question du chômage et de la promotion d'emploi en Algérie .....** **Erreur ! Signet non défini.**

<b>Introduction</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1. La réalité du chômage en Algérie</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1. Evolution .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2. Caractéristiques .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2. Les principaux facteurs qui alimentent le chômage en Algérie .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>défini.</b>	
1.2. Le facteur démographique.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.2. Les effets néfastes du plan d'ajustement structurel .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.3. Les défaillances des systèmes éducatifs/formation .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3. La politique de lutte contre le chômage et de la promotion de l'emploi</b> .....	23
3.1 Dispositif de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage en Algérie .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Signet non défini.</b>	
3.1.1 Les mesures passives .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
a) Transfert en liquide .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>



b) L'incitation au retrait du marché du travail .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.1.2 Les mesures actives .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
a) L'insertion par l'emploi en CDD .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
b) dispositifs d'aide à l'auto emploi et la promotion de l'entrepreneuriat .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>4. Le chômage entre réalité et statistiques .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.9</b>

<b>Chapitre III Le rôle de la PME en Algérie .....</b>	<b>30</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>30</b>
<b>1.Naissance et essor de la PME .....</b>	<b>30</b>
1.1.La période 1962-1989 .....	30
1.2.A partir de 1990 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.1</b>
<b>2.Etat des lieux du secteur de la PME .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.2</b>
2.1.La population globale de la PME .....	<b>Erreur ! Signet non défini.2</b>
2.2.Dynamique des PME privées par tranche d'effectifs.....	<b>Erreur ! Signet non défini.3</b>
2.3.Evolution des PME par secteur d'activité .....	<b>Erreur ! Signet non défini.4</b>
<b>3.La contribution de la PME algérienne a l'économie.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.5</b>
3.1.La création d'emploi .....	<b>Erreur ! Signet non défini.5</b>
3.2.L'évolution du PIB et la valeur ajoutée .....	<b>Erreur ! Signet non défini.7</b>
<b>4. Les dispositifs d'appuis à la PME .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.8</b>
4.1. Les institutions de soutien et d'accompagnement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.8</b>
4.1.1.La Caisse Nationale d'Assurance Chômage .....	<b>Erreur ! Signet non défini.8</b>
4.1.2.L'Agence Nationale de Soutien de d'Emploi des Jeunes ...	<b>Erreur ! Signet non défini.8</b>
4.1.3.L'Agence de Développement Social .....	<b>Erreur ! Signet non défini.9</b>
4.1.4.L'Agence Nationale de Développement des Investissements .....	<b>Erreur ! Signet non défini.9</b>
4.1.5.Le Fond de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises ...	<b>Erreur ! Signet non défini.9</b>
4.1.6.Agence Nationale de Gestion des Microcrédits .....	40
4.1.7.Fond National de Promotion des Activités Artisanales .....	40
4.1.8.Bourse de Sous-traitance et de Partenariat .....	40
4.1.9.Pépinières d'entreprises .....	<b>Erreur ! Signet non défini.1</b>
4.2La mise à niveau de la PME algérienne .....	<b>Erreur ! Signet non défini.1</b>
<b>5. Les principaux obstacles liés au développement de la PME en Algérie..</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.1</b>
5.1. Contraintes de création et d'expansion .....	<b>Erreur ! Signet non défini.2</b>
5.2. La pauvreté des instruments de financement de l'investissement et des instruments de suivi... <b>Erreur ! Signet non défini.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.42</b>
5.3.Les problèmes liés au foncier industriel.....	<b>Erreur ! Signet non défini.2</b>
5.4.L'inefficacité des structures d'assistance .....	<b>Erreur ! Signet non défini.3</b>
5.5.La fiscalité et les charges sociales.....	<b>Erreur ! Signet non défini.3</b>

5.6. Les obstacles liés au marché informel et au marché du travail ..... **Erreur ! Signet non défini.3**

**CONCLUSION**..... **Erreur ! Signet non défini.3**

**Chapitre VI PME ET emploi dans la wilaya de Bejaia** ..... **Erreur ! Signet non défini.4**

**Introduction** ..... **Erreur ! Signet non défini.4**

**1.L’emploiau sein des PME de la wilaya de Bejaia** ..... **Erreur ! Signet non défini.4**

1.1 Présentation de la wilaya de Bejaia ..... **Erreur ! Signet non défini.4**

1.2 Population et emploi..... **Erreur ! Signet non défini.4**

1.3 Le secteur des PME dans la wilaya de Bejaia..... **Erreur ! Signet non défini.5**

1.3.1 La population du secteur de la PME ..... **Erreur ! Signet non défini.5**

1.3.2 Evolution de la population de la PME dans la wilaya..... **Erreur ! Signet non défini.6**

1.3.3 Répartition des PME par secteurs d’activités regroupés ..... **Erreur ! Signet non défini.6**

1.3.4 Répartition des PME par tranche d’effectifs ..... **Erreur ! Signet non défini.7**

1.3.5 Répartition spatiale des PME/emploi dans les 5 premières communes .... **Erreur ! Signet non défini.8**

**2. Présentation de l’enquête sur le terrain**..... **Erreur ! Signet non défini.8**

2.1 L’enquête : objectifs et méthodologie..... **Erreur ! Signet non défini.9**

2.2 Le questionnaire ..... 50

2.3 Description de l’échantillon d’étude ..... **Erreur ! Signet non défini.1**

2.3.1 Répartition des PME selon la propriété du capital..... **Erreur ! Signet non défini.2**

2.3.2 L’âge des PME enquêtées..... **Erreur ! Signet non défini.2**

2.3.3 Répartition des PME selon le secteur d’activité ..... **Erreur ! Signet non défini.3**

2.3.4. Répartition selon l’effectif employé ..... **Erreur ! Signet non défini.4**

2.3.5 Répartition des PME enquêtées selon le statut juridique .... **Erreur ! Signet non défini.5**

2.3.6 Répartition spatiale des entreprises enquêtées ..... **Erreur ! Signet non défini.6**

2.3.7. Répartition des PME enquêtées selon la taille et la nature d’activité en 2013..... **Erreur ! Signet non défini.7**

2.3.8 Répartition des entreprises selon le chiffre d’affaires et les emplois créés ..... **Erreur ! Signet non défini.8**

2.3.9 La contribution de chaque secteur à la création d’emplois dans les PME enquêtées  
.... **Erreur ! Signet non défini.9**

2.3.10. Répartition des entreprises enquêtées selon les contraintes de recrutement ..... **Erreur ! Signet non défini.9**

2.3.11. Répartition de personnels selon le niveau de qualification ..... 60

2.3.12. Répartition des entreprises enquêtées selon les contraintes de recrutements..... 60

**4. Dépouillement et analyses des données relatives aux facteurs de succès dans les PME**  
..... **Erreur ! Signet non défini.1**

4.1. Analyse des variables explicatives internes ..... **Erreur ! Signet non défini.1**

4.2. La taille d’entreprise, la dynamique et de création d’emplois **Erreur ! Signet non défini.2**

**Conclusion**..... **Erreur ! Signet non défini.2**

**Conclusion générale**

**Bibliographie**

**Table de matière**

**Annexes**

**Résumé**

**Tableau 01: représente la Concentration des PME (personnes morales) par wilaya**

Nombre de PME pour 1000 habitants / Taux de concentration=(Nombre de PME/Population résidente)\*1000

Wilaya	Nombre de PME 2011	Population par wilaya (RGPH 2008)	Taux de concentration
Alger	45 636	2 988 145	15,27
Tiziouzou	23 109	1 127 607	20,49
Boumerdes	13 787	802 083	17,19
Chlef	9 755	1 002 088	9,73
Blida	12 938	1 002 937	12,90
Tipaza	15 672	591 010	26,52
<b>Region Centre</b>	<b>120 897</b>	<b>7 513 870</b>	<b>16,09</b>
Bejaia	17 962	912 577	19,68
Constantine	12 561	938 475	13,38
Annaba	10 041	609 499	16,47
Skikda	8 760	898 680	9,75
El Taref	3 591	408 414	8,79
Jijel	6 930	636 948	10,88
Guelma	4 730	482 430	9,8
<b>Region Est</b>	<b>64 575</b>	<b>4 887 023</b>	<b>13,21</b>
Oran	18 370	1 454 078	12,63
Mostaganem	6 235	737 118	8,46
Ain Defla	6 373	766 013	8,32
Mascara	6 274	784 073	8
Relizane	5 608	726 180	7,72
Ain Temouchent	4 332	371 239	11,67
<b>Region Ouest</b>	<b>47 192</b>	<b>4 838 701</b>	<b>9,75</b>
Tebessa	5 805	648 703	8,95
Oum El-Bouaghi	4 299	621 612	6,92
Khenchela	4 990	386 683	12,9
Batna	9 866	1 119 791	8,81
Setif	17 154	1 489 979	11,51
Bordj Bou Arreridj	8 157	628 475	12,98
M'sila	7 945	990 591	8,02
Djelfa	5 959	1 092 184	5,46
Mila	7 017	766 886	9,15
Tlemcen	8 056	949 135	8,49
Sidi Bel Abbes	6 756	604 744	11,17
Tissemsilt	2 108	294 476	7,16
Tiaret	5 926	846 823	7
Saida	2 279	330 641	6,89
El Bayadh	2 149	228 624	9,4
Bouira	8 071	695 583	11,6
Souk Ahras	4 197	438 127	9,58
Medea	6 214	819 932	7,58
Naama	2 198	192 891	11,4
<b>Region Hauts plateaux</b>	<b>119 146</b>	<b>13 145 880</b>	<b>9,06</b>
Biskra	5 230	721 356	7,25
El Oued	4 708	647 548	7,27
Ouargla	6 549	558 558	11,72
Ghardaia	6 782	363 598	18,65
Bechar	5 035	270 061	18,64
Laghouat	3 912	455 602	8,59
<b>Region Sud</b>	<b>32 216</b>	<b>3 016 723</b>	<b>10,68</b>
Adrar	3 048	399 714	7,63
Tamanrasset	2 136	176 637	12,09
Illizi	1 298	52 333	24,8
Tindouf	1 253	49 149	25,49
<b>Region Grand-sud</b>	<b>7 735</b>	<b>677 833</b>	<b>11,41</b>
<b>Total</b>	<b>391 761</b>	<b>34 080 030</b>	<b>11,50</b>

Source : bulletin d'information des statistiques du ministère de la PME et l'artisanat (2011)

Tableau 02 : représente les projets financés par le dispositif ANSEJ en fonction des secteurs d'activités (2011)

Nombre de Secteur d'activité	Nombre projets financés	Nombre d'emplois créés	Montant des PNR (DA)	Montant de l'apport personnel (DA)	Montant du prêt bancaire (DA)	Montant d'investissement (DA)
Agriculture	3 632	9 231	3 610 738 363	338 316598	8 823 591 718	12 772 646 679
Artisanat	3 582	9 737	2 828 109 620	251 855690	6 902 453 844	9 982 419 153
BTP	3 504	10 379	3 935 901 882	475 749197	9 689 827 056	14 101 478 135
Hydraulique	35	98	66 525 922	8 099394	168 586 781	243 212097
industrie	1 499	4 561	2 165 204 581	282 418974	5 322 896 986	7 770 520540
Maintenance	596	1 407	381 263 726	39 704007	910 769 778	1 331 737511
Peche	38	183	77 439 218	7 617912	198 030 002	283 087132
Professions Libérales	565	1 264	353 620 665	210 815010	657 631 805	1 222 067480
Services	11 280	24 723	11 406 129 700	1 311 847023	27 455 675 782	40 173 652505
Transport frigorifique	2 089	3 681	1 484 021 586	133 134681	3 595 858 534	5 213 014801
Transport de marchandises	14 244	24 078	10 494 620 185	1 254 061294	25 324 864 794	37 073 546273
Transport de voyageurs	1 557	3 062	1 822 197 257	301 402153	4 347 624 087	6 471 223498
<b>Total</b>	<b>42 621</b>	<b>92 404</b>	<b>38 625 772 705</b>	<b>4 615 021933</b>	<b>93 397 811 166</b>	<b>136 638 605 804</b>

Source : bulletin d'information des statistiques du ministère de la PME et l'artisanat (2011)

**Tableau 03 : représente les Situation globale des dossiers traités par FGAR durant 2011**

	<b>Offres de garantie</b>	<b>Certificats de garantie</b>
<b>Nombre des garanties accordées</b>	<b>138</b>	<b>66</b>
<b>Coût total des projets (DA)</b>	<b>9.407.900.428</b>	<b>3.890.189.298</b>
Montant des crédits sollicités (DA)	5.762.900.059	1.956.704.443
Taux moyen de financement sollicité	61%	50%
Montant des garanties accordées (DA)	3.274.885.596	1.215.923.508
Taux moyen de garantie accordée	57%	62%
Montant moyen de la garantie (DA)	23.731.055	18.423.083
Nombre d'emplois a créer	4.534	2.105
<b>Impacts par emploi créé (DA)</b>		
Investissement par emploi	2.074.967	1.848.071
Crédit par emploi	1.271.041	929.551
Garantie par emploi	722.295	577.636

Source : bulletin d'information des statistiques du ministère de la PME et l'artisanat (2011)

**Tableau 04 :représente les dossiers traités par la FGAR (de 2004 a fin 2011)**

	<b>Offres de garantie</b>	<b>Certificats de garantie</b>
<b>Nombre des garanties accordées</b>	<b>592</b>	<b>246</b>
<b>Coût total des projets (DA)</b>	<b>58.458.613.560</b>	<b>22.846.083.790</b>
Montant des crédits sollicités (DA)	33.665.563.735	11.652.986.506
Taux moyen de financement sollicité	58%	51%
Montant des garanties accordées (DA)	14.417.784.550	5.205.379.309
Taux moyen de garantie accordée	43%	45%
Montant moyen de la garantie (DA)	24.354.366	21.160.078
Nombre d'emplois a créer	29.207	11.625
<b>Impacts par emploi créé</b>		
Investissement par emploi (DA)	2.001.527	1.965.255
Crédit par employ	1.152.654	1.002.407
Garantie par employ	493.641	447.775

Source : bulletin d'information des statistiques du ministère de la PME et l'artisanat (2011)

**Tableau 05 : représente les dossiers traités par la FGAR en fonction de type des projets durant 2011**

	<b>Création</b>	<b>Extension</b>	<b>Total</b>
<b>Nombre des garanties accordées</b>	<b>76</b>	<b>62</b>	<b>138</b>
<b>Coût total des projets (DA)</b>	<b>4.105.804.253</b>	<b>5.302.096.175</b>	<b>9.407.900.428</b>
<b>Montant des crédits sollicités (DA)</b>	<b>2.455.413.716</b>	<b>3.307.486.343</b>	<b>5.762.900.059</b>
<b>Taux moyen de financement sollicité</b>	<b>60%</b>	<b>62%</b>	<b>61%</b>
<b>Montant des garanties accordées (DA)</b>	<b>1.279.558.401</b>	<b>1.995.327.195</b>	<b>3.274.885.596</b>
<b>Taux moyen de garantie accordée</b>	<b>52%</b>	<b>60%</b>	<b>57%</b>
<b>Montant moyen de la garantie (DA)</b>	<b>16.836.295</b>	<b>32.182.697</b>	<b>23.731.055</b>
<b>Nombre d'emplois à créer</b>	<b>1.178</b>	<b>3.356</b>	<b>4.534</b>
<b>Impacts par emploi créé (DA)</b>			
<b>Investissement par emploi</b>	<b>3.485.403</b>	<b>1.579.886</b>	<b>2.074.967</b>
<b>Crédit par emploi</b>	<b>2.084.392</b>	<b>985.544</b>	<b>1.271.041</b>
<b>Garantie par emploi</b>	<b>1.086.213</b>	<b>594.555</b>	<b>722.295</b>

Source : bulletin d'information des statistiques du ministère de la PME et l'artisanat (2011)

**Tableau représente les dossiers traités par la FGAR en fonction de type des projets (De 2004 à fin 2011)**

	<b>Création</b>	<b>Extension</b>	<b>Total</b>
<b>Nombre des garanties accordées</b>	<b>284</b>	<b>308</b>	<b>592</b>
<b>Coût total des projets (DA)</b>	<b>24.511.011.982</b>	<b>33.947.601.578</b>	<b>58.458.613.560</b>
<b>Montant des crédits sollicités (DA)</b>	<b>13.123.753.674</b>	<b>20.541.810.061</b>	<b>33.665.563.735</b>
<b>Taux moyen de financement sollicité</b>	<b>54%</b>	<b>61%</b>	<b>58%</b>
<b>Montant des garanties accordées</b>	<b>5.085.913.412</b>	<b>9.331.871.137</b>	<b>14.417.784.550</b>
<b>Taux moyen de garantie accordée</b>	<b>39%</b>	<b>45%</b>	<b>43%</b>
<b>Montant moyen de la garantie (DA)</b>	<b>17.908.146</b>	<b>30.298.283</b>	<b>24.354.366</b>
<b>Nombre d'emplois à créer</b>	<b>6.832</b>	<b>22.375</b>	<b>29.207</b>
<b>Impacts par emploi créé (DA)</b>			
<b>Investissement par emploi</b>	<b>3.587.677</b>	<b>1.517.211</b>	<b>2.001.527</b>
<b>Crédit par emploi</b>	<b>1.920.924</b>	<b>918.070</b>	<b>1.152.654</b>
<b>Garantie par emploi</b>	<b>744.425</b>	<b>417.067</b>	<b>493.641</b>

Source : bulletin d'information des statistiques du ministère de la PME et l'artisanat (2011)



**Université A .MIRA de Bejaia**  
**Faculté des Sciences Economiques, Gestion et commerciale**

**Enquête auprès des PME/PMI de Bejaia**

Nous réalisons une enquête sur les PME/PMI de la wilaya de Bejaia pour le besoin de notre mémoire de master en économie appliquée. Nous vous demandons d'avoir l'extrême amabilité de nous consacrer un peu de votre temps pour répondre à notre questionnaire.

**SECTION 1: PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT**

1.1- Raison sociale : .....

1.2- Date de création : .....

1.3- Forme juridique : SPAE  L SARLSN

1.4- Date d'entrée en exploitation de l'entreprise : .....

1.5-Statut juridique :Secteur privé  teur semi-public  ecteur public

1.6- Capital social : .....

1.7- Secteur d'activité : .....

.....  
 .....

Pourquoi avez-vous choisi ce secteur ? .....

.....

.....

.....

1.8- Quel type de produits fabriquez-vous ? :

- Produits finaux  Nombre : .....
- Produits intermédiaires  Nombre : .....

1.9-Marché ciblé : RégionalLo  Etranger

1.10-Avez-vous des concurrents?Oui  Non

Si oui, qui sont-ils ?

- Entreprises étrangères
- Entreprises locales
- Entreprises étrangère et locales

1.11-Craignez-vous cette concurrence ? Oui  Non

Si oui, quelle est votre stratégie face à cette concurrence ?.....

.....

Si non justifiez ? .....

.....

1.12-Utilisez-vous l'outil informatique au sein de votre entreprise? Oui  Non

Si Oui, quelles sont les opérations visées ?.....

.....

.....

1.13-Quelles sont les origines des fonds utilisés pour le financement de l'entreprise :

Origine des fonds	Part en %
Vos économies (autofinancement)	
Aide de la famille et des proches	
Crédits bancaires	
Crédits auprès de prêteurs du secteur informel	
Autres (préciser)	

1.14- Avez-vous déjà bénéficié d'une forme d'aide de la part de l'Etat : Oui  Non

Si oui, comment? .....

1.15- Pensez-vous réaliser des investissements d'extension ? Oui  Non

Si oui, pour faire quoi ? .....

.....

Si non, quelle en est la raison ? .....

.....

1.16- Pensez-vous à un changement de votre activité ? :Oui  Non

1.17- Avez-vous l'idée de délocaliser votre établissement ? Oui  Non

Si oui, Pour quelle raison?.....

.....

1.8- Selon quels critères avez-vous choisi de localiser votre activité dans cette zone?

- Les infrastructures
- La matière première
- La proximité du marché ciblé
- Autre .....

## SECTION 2: EMPLOI AU SEIN DE L'ENTREPRISE

2.1- Combien de personnes travaillent dans votre entreprise? .....

2.2- Quel est nombre de femmes exerçant au sein de l'entreprise ? .....

2.3- Quelle est la distribution des travailleurs par type de contrats ?

Type de contrat	CDI	CDD	Saisonnier	Occasionnel	Apprenti	Aide familial
Nombre						

2.4- Combien de travailleurs sont déclarés à la sécurité sociale ?.....

2.5- Quelle est la répartition des travailleurs par poste ?

	Hommes	Femmes	TOTAL
La production			
La gestion et administration			
La commercialisation			
Autre (précisez)			

2.6- Quelle est la distribution des travailleurs par âge ?

	< 20 ans	21 – 30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-65 ans	>65 ans
Hommes						
Femmes						

2.7- Combien d'heures par jour cumulent vos employés ?

- 8 heures par jour
- Plus de 8 heures par jour
- Moins de 8 heures par jour

2.9- Votre entreprise exerce-t-elle les jours de week-end ? Oui  Non

Si oui, quel jour : Vendredi  Samedi  Dimanche

### SECTION 3: LE RECRUTEMENT AU SEIN DE L'ENTREPRISE

3.1- Par quel canal se fait le recrutement ?

- Cercle des proches et des amis
- Annonces dans la presse
- Organismes officiels (préciser lesquels)  .....
- Autres.....

3.2- Faites-vous subir un test d'embauche aux travailleurs avant le recrutement ? Oui  Non

Si oui, en quoi consiste-t-il ?

- Entretien
- Réalisation d'une tâche au sein de l'entreprise
- Autres.....

3.3- Classez dans l'ordre d'importance les critères de recrutement suivants :

Critère	Rang
Expérience	
Niveau d'étude	
Lieu d'habitation	

Possession d'un véhicule	
Présentation	
Dynamisme	
Sexe	
Lien de parenté	
Autres (préciser)	

3.4- Vous est-il arrivé de ne pas trouver un profil de travailleur dont vous avez besoin ?

Oui  Non

Si oui, lequel (lesquels) .....

3.5- Comment vous appréhendez l'intégration de nouveaux salariés au sein de votre entreprise ?

- Par une formation préliminaire
- Par une période d'adaptation
- Occupation sans formation

3.6- Etes-vous satisfaits de vos employés ? Oui  Non

Si oui, de combien d'entre eux (%) ? .....

Si non pour quoi ?

- Arrivent en retard
- S'absentent
- Se plaignent de la quantité de travail effectué
- Trichent au travail
- Volent
- Autres .....

3.7- Avez-vous déjà licencié des travailleurs ? Oui  Non

Si oui, combien ? ..... Et pour quel motif ? .....

3.8- Est-il arrivé qu'un employé démissionne ? Oui  Non

Si oui, pour quel motif ? .....

3.9- Comptez-vous embaucher de nouveaux travailleurs ? Oui  Non

Si oui, combien ? .....

Quel(s) profile(s) souhaiteriez-vous ? .....

3.10- Etes-vous au courant des mesures prises par l'Etat en faveur de l'emploi des jeunes ?

Oui  Non

3.11- Votre entreprise a-t-elle profité de l'une de ces mesures ?

Oui  Non

Si oui, lesquels ?

- CID

- CIP
- CFI
- Autres .....

3.10- Que pensez-vous de la part patronale des cotisations sociales ?.....  
.....  
.....

3.11- Que pensez-vous du SMIG ?.....  
.....

**SECTION 4: GENERALE**

4.1- Quels sont les principaux obstacles qui contraignent votre activité ?  
.....  
.....  
.....  
.....

4.2- Quels sont vos projets futurs ?  
.....  
.....  
.....  
.....

4.3- Autres remarques/problèmes que vous souhaitez soulevez  
.....  
.....  
.....  
.....

**Merci pour votre collaboration**

**Tableau 06 : Evolution de la valeur ajoutée (2007-2011)**

Valeur ajoutée en Mds DA

Secteurs juridiques	2007		2008		2009		2010		2011	
	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%
<b>Agriculture</b>										
Privé	701,03	99,55	708,17	99,5	924,99	99,85	1012,11	99,70	1165,91	99,34
Public	3,16	0,45	3,58	0,5	1,38	0,15	3,08	0,30	7,80	0,66
<b>Total</b>	<b>704,19</b>	<b>100</b>	<b>711,75</b>	<b>100</b>	<b>711,75</b>	<b>100</b>	<b>1015,19</b>	<b>100</b>	<b>1173,71</b>	<b>100</b>
<b>Bâtiments et travaux publics</b>										
Privé	593,09	80,94	754,02	86,67	871,08	87,1	1058,16	98,73	1091,04	86,41
Public	139,62	19,05	115,97	13,33	128,97	12,9	13,59	1,27	171,53	13,59
<b>Total</b>	<b>732,71</b>	<b>100</b>	<b>869,99</b>	<b>100</b>	<b>1000,05</b>	<b>100</b>	<b>1071,75</b>	<b>100</b>	<b>1262,57</b>	<b>100</b>
<b>Transport et communication</b>										
Privé	657,35	79,19	700,33	81,1	744,42	81,41	806,01	81,58	860,54	81,97
Public	172,72	20,8	163,24	18,9	169,95	18,59	182,02	18,42	189,23	18,03
<b>Total</b>	<b>830,07</b>	<b>100</b>	<b>863,57</b>	<b>100</b>	<b>914,36</b>	<b>100</b>	<b>988,03</b>	<b>100</b>	<b>1049,77</b>	<b>100</b>
<b>Services fournis aux entreprises</b>										
Privé	56,6	78,92	62,23	74,05	77,66	78,78	96,86	79,15	109,50	79,58
Public	15,11	21,07	21,81	25,95	20,92	21,22	25,51	20,85	28,09	20,42
<b>Total</b>	<b>71,71</b>	<b>100</b>	<b>84,04</b>	<b>100</b>	<b>98,58</b>	<b>100</b>	<b>122,37</b>	<b>100</b>	<b>137,59</b>	<b>100</b>
<b>Hôtellerie et restauration</b>										
Privé	71,12	88,07	80,87	88,7	94,8	89,9	101,36	88,61	107,60	88,61
Public	9,63	11,92	10,3	11,3	10,65	10,1	13,03	11,39	13,83	11,39
<b>Total</b>	<b>80,75</b>	<b>100</b>	<b>91,18</b>	<b>100</b>	<b>105,45</b>	<b>100</b>	<b>114,39</b>	<b>100</b>	<b>121,43</b>	<b>100</b>
<b>Industries agro-alimentaires</b>										
Privé	127,98	84,12	139,92	85,23	161,55	86,14	169,95	86,03	199,79	86,17
Public	24,14	15,87	24,24	14,77	26	13,86	27,58	1,96	32,06	13,83
<b>Total</b>	<b>152,13</b>	<b>100</b>	<b>164,16</b>	<b>100</b>	<b>187,55</b>	<b>100</b>	<b>197,53</b>	<b>100</b>	<b>231,85</b>	<b>100</b>
<b>Industries des cuirs et chaussures</b>										
Privé	2,08	87,39	2,2	86,94	2,25	88,33	2,29	88,42	2,34	90,04
Public	0,3	12,6	0,33	13,06	0,3	11,67	0,3	11,58	0,26	9,96
<b>Total</b>	<b>2,38</b>	<b>100</b>	<b>2,53</b>	<b>100</b>	<b>2,55</b>	<b>100</b>	<b>2,59</b>	<b>100</b>	<b>2,60</b>	<b>100</b>
<b>Commerce et distribution</b>										
Privé	776,82	93,25	935,83	93,28	1077,75	93,58	1204,02	94,10	1358,92	94,07
Public	56,18	6,74	67,37	6,72	73,88	6,42	75,45	5,90	85,71	5,93
<b>Total</b>	<b>833</b>	<b>100</b>	<b>1003,2</b>	<b>100</b>	<b>1151,62</b>	<b>100</b>	<b>1279,47</b>	<b>100</b>	<b>1444,63</b>	<b>100</b>

Source : établia partir des données de l'ONS et des données du ministère de la PME.

## **Résumé**

La capacité de création de l'emploi par les entreprises est le résultat de nombreux facteurs. Le travail consiste à étudier un certain nombre de questions ayant une grande portée pour la compréhension de la problématique de la dynamique des PME dans la wilaya de Bejaia. Une attention particulière est portée sur les différents aspects entourant ce phénomène. Dans un tel contexte, notre problématique s'articule autour de la question centrale qui consiste à savoir si la PME est-elle vraiment un moteur de création d'emplois ?

Afin de répondre à cette question, nous avons adopté une approche exploratoire appuyée par enquête. Notre étude a été réalisée à l'aide d'un questionnaire administré auprès d'un échantillon qui se localise au niveau de la wilaya de Béjaia. Cette enquête, nous a permis de recenser les caractéristiques des entreprises enquêtées.

Il ressort de notre étude que les PME peuvent en effet créer des emplois mais la nature de ces derniers restes à remettre en cause. Aujourd'hui la PME en Algérie surtout à Bejaia a besoin d'un nouveau souffle, qui lui sera donné par l'Etat, ce dernier doit contribuer à l'essor de ces entreprises.

**Mots clé :** PME, emploi, travail, entreprise, dispositifs.